Neuchâtel - 196me année — Un numéro 10 centimes — No 94 (8 pages) — Mardi 24 avril 1934

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

et du Vignoble neuchâtelois

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHATEL
ET LES CONTRÉES AVOISINANTES — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Suisse, franco domicile	15.—	7.50	3.75	1.30
Etranger	36.—	18.50	9.50	3.50

Prix réduit pour certains pays, se renseigner à notre bureau
Chang. d'adresse 50 c. Idem pr vacances 50 c. par mois d'absence.
TÉLÉPHONE 207 - CHÈQUES POSTAUX IV. 178.

ANNONCES

Canton, 10 c. *le millimètre* (minimum 1 fr.). Mortuaires 14 c. Tardifs 30, 40 et 50 c. Réclames 30 c., minimum 4.50.
Suisse, 14 c. *le millimètre* (une seule insert. min. 3.50), le samedi 16 c. Mortuaires 20 c., min. 8.—. Réclames 50 c., min. 6.50.
Etranger, 18 c. *le millimètre* (une seule insert. min. 5.—), le samedi 21 c. Mortuaires 23 c., min. 8.30. Réclames 60 c., min. 7.80.

DERNIÈRE SESSION

Le Grand Conseil neuchâtelois examine la gestion de 1933

Le Grand Conseil procéda d'abord à l'assermentation d'un nouveau député, M. Louis Rufer qui, cette législature, siègera ce que siègent les roses, l'espace d'une session.

Puis la séance débute sous le signe du deuil par l'annonce du décès, la veille, de M. Edouard Spillmann, député socialiste du Locle. Le président prononce l'éloge funèbre et les membres du Grand Conseil se lèvent.

Sous le signe de la misère aussi, par l'envoi au parlement d'une lettre de chômeur exigeant du travail...

Diverses demandes en grâce sont rejetées. Seul le solde de la peine de Valentine Bolli, condamnée pour avoir favorisé la débauche, est remis, conformément au vœu exprimé d'ailleurs par la commission.

La situation financière du régional du Val-de-Travers

L'on passe alors au travail parlementaire proprement dit, soit d'abord au rapport de la commission chargée de l'examen du projet de décret concernant la situation financière de la compagnie du régional du Val-de-Travers.

On sait que le Conseil d'Etat, sur proposition de la commision, veut bien consentir à cette compagnie un prêt de 400,000 fr., somme qu'il se procurera par voie d'emprunt. Tant que le régional ne payera pas intégralement l'intérêt du prêt indiqué, les communes rembourseront la moitié de cet intérêt.

M. Racine (soc.) estime insuffisante la représentation d'un membre de l'Etat au sein de la compagnie. Il en veut un second au comité de direction.

M. Hermann Guinand (soc.) regrette qu'on en soit arrivé à la situation présente, mais nous sommes devant un fait accompli... M. Guinand demande, d'autre part, s'il n'est pas possible, sur la ligne Neuchâtel-Le Locle, d'obtenir que le voyageur ne paie pas la taxe de chemin de fer de montagne.

La superstition de l'Etat

M. Max Reutter (lib.) songeant à l'intervention de M. Racine, s'élève contre la superstition qui veut que plus l'Etat ait son mot à dire, plus les affaires aillent mieux. L'orateur ne voit pas la nécessité d'un autre représentant de l'Etat dans la compagnie. M. Reutter, ayant fait en outre une allusion à la compagnie des tramways de Neuchâtel-Ville, provoque les protestations de M. Pierre Aragno (soc.)

M. Paul Graber (soc.) ne voit pas en quoi il y a ici une superstition. Simplement le droit, pour l'Etat de regarder comme il convient ce qui le concerne.

M. Favarger relève, chez le leader socialiste, une contradiction. Pourquoi, jadis, refusa-t-il à l'Etat le droit de regard sur les grandes communes des montagnes en difficulté?

A l'extrême-gauche: Et la commune de Neuchâtel ?

M. Favarger constate, en outre, à propos d'une remarque de M. H. Guinand, que les socialistes ont poussé jadis de toutes leurs forces à la main-mise absolue de la Confédération sur les chemins de fer. Ils n'entendent point, d'autre part, opérer de baisses de salaire. Comment procéder alors à l'abaissement des taxes? Il faut être logique.

MM. Graber et Guinand protestent vivement contre les paroles de M. Favarger.

Le projet accepté

Après que M. Guinchard ait donné, à son tour, quelques explications sur une réduction des taxes, impossible pour le moment, M. Graber apporte l'adhésion, malgré tout, du parti socialiste au projet présenté.

M. Sutter (rad.) — membre minoritaire de la commission — lui, s'oppose résolument à ce projet. Les mesures proposées ne seront utiles en rien. Qu'on liquide la compagnie ! Qu'on recherche d'autres bases!

Une courte prise de langue encore entre MM. Graber et Favarger, établissant un parallèle entre la Banque populaire suisse et la Banque ouvrière belge, toutes deux obérées et l'on passe au vote du projet, article par article.

M. Otto Graber demande encore sur quelles bases on peut obliger les communes à payer une part de la casse.

— En vertu des droits conférés à l'Etat, lui est-il répondu.

— Vertu insuffisante, lance M. Paul Graber.

Le projet est accepté par 79 voix contre 8.

M. Losey (rad.) trouve ce pessimisme exagéré.

(Voir la suite en dernière page)

J'ÉCOUTE...

Fortifions-nous

De temps en temps, on reparle de nos fortifications. Et on n'a pas tort. S'il est vrai, en effet, comme le soutenait tout dernièrement l'« Illustration », que, par suite de la fermeture de la frontière franco-allemande par un réseau inextricable d'ouvrages fortifiés, une offensive allemande devrait se faire par les frontières belge et hollandaise, ou par la frontière germano-suisse, et, peut-être de préférence encore par celle-ci, il serait temps d'y consacrer toute notre attention. S'il est vrai, également que nous pourrions, dans une grande mesure, détourner de nous le danger par la construction de fortifications solides sur la ligne menacée, au nord de notre pays, nous serions de grands étourdis et même de grands coupables de ne pas prendre toutes nos précautions.

Des gens, qui paraissent compétents, affirment que, dans ce cas-là, nous découragerions peut-être, toute velléité agressive et que, si le voisin, pour la commodité de son invasion, n'en persistait pas moins à emprunter notre territoire, la ligne que nous aurions fortifiée nous permettrait de faire une grande économie de forces et de les employer utilement, ailleurs, pour une vigoureuse défensive. En d'autres termes, et si je comprends bien, la Suisse, à peu près entière, pourrait se transformer en une sorte de bastion dont il serait difficile d'entamer les défenses.

L'idée de se mettre, ainsi, à l'abri est, assurément, bien séduisante. Nous pourrions, derrière nos ouvrages fortifiés, contempler, avec un peu moins d'angoisse, le développement des événements.

Comment se fait-il, dès lors, que cette question ne soit pas devenue la question brûlante, celle qui est, avant tout, à l'ordre du jour ? Pourquoi le Conseil fédéral n'en saisit-il pas le peuple de toute urgence ? Attendra-t-on qu'il soit trop tard pour faire ce qu'il y aurait à faire ?

On dit, sans doute, que l'argent manque. Mais la construction de ces fortifications indispensables occuperait nos chômeurs et diminuerait d'autant les subsides qu'on doit leur allouer. Il ne s'agit pas, d'autre part, de lésiner, quand il est question d'une assurance d'une valeur aussi incontestable contre la guerre.

FRANCHOMME.

Le millième anniversaire de la ville de Rheinfelden

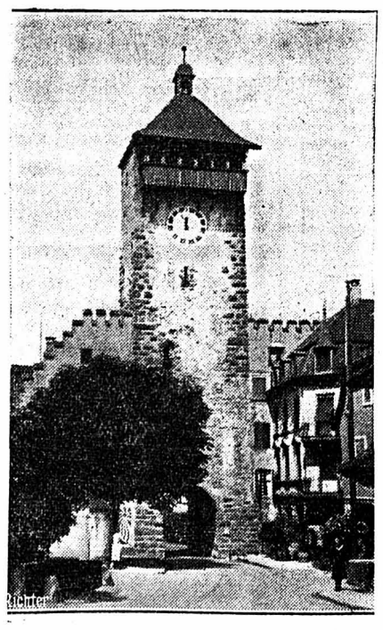

La petite ville de Rheinfelden fête cette année son 1000me anniversaire. Notre cliché représente la vieille porte, monument caractéristique de la petite cité balnéaire.

Une crise ministérielle imminente en Espagne

MADRID, 24 (Havas). — Le gouvernement est divisé quant au problème de la loi d'amnistie. Plusieurs ministres donnent une interprétation à cette loi contraire à celle du président du conseil. L'on entrevoit une crise ministérielle mardi matin.

La grève dans le pays

A Madrid, le travail a repris dans tous les corps de métiers, sauf chez les métallurgistes en grève depuis le 9 mars et dont le conflit ne semble pas devoir s'arranger de si tôt.

et à Saint-Sébastien

Par contre, à Valence et à Saint-Sébastien, la grève générale, annoncée depuis quelques jours comme manifestation de solidarité avec les grévistes de l'eau, du gaz et de l'électricité, est déclenchée depuis lundi matin. Toute l'activité de ces villes est paralysée. On sait que l'état d'alarme a été déclaré à Valence le 17 avril.

Un bac original... et fort pratique

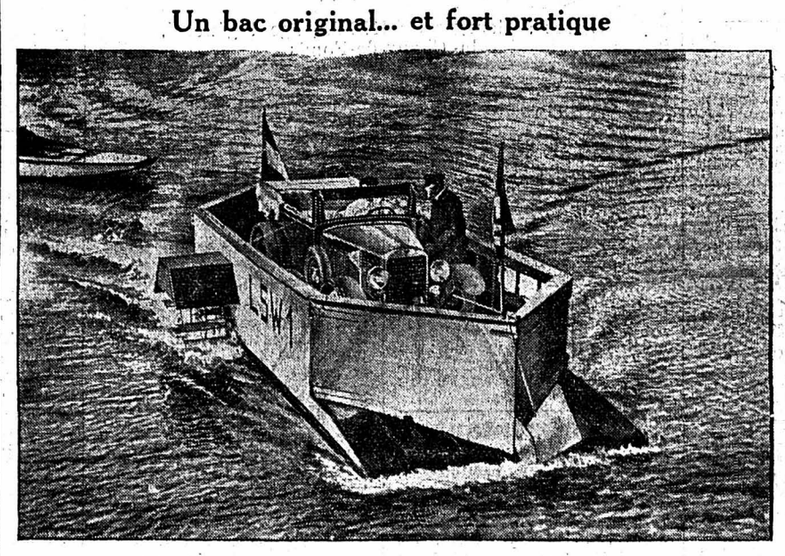

On vient de mettre en service, sur le lac d'Ammer, en Bavière, un système de bac pour le transport des autos d'une rive à l'autre. Ce bac est propulsé par l'auto elle-même, dont les deux roues arrières, au moyen d'un système ingénieux actionnent, sitôt le moteur de la voiture mis en marche, deux roues à eau. Ce système obtient un grand succès.

Une « étrange affaire »

Un colonel achetait des titres allemands pour des milliards

et les payait plus que leur valeur

PARIS, 23. — La « Liberté » publie lundi, sous le titre « Une étrange affaire », un article relatant les agissements du colonel Norris, ancien membre de la commission de contrôle interalliée du désarmement à Berlin.

Il y a environ 9 mois, le colonel Norris fit son apparition dans le monde boursier en achetant sur le marché de Zurich, Amsterdam, Londres, Paris, Vienne et Rome pour des centaines de millions de francs de titres allemands à un prix très élevé. On sait qu'il est interdit aux étrangers de vendre leurs titres en Allemagne et aux Allemands d'en acheter aux étrangers. Aussi, l'écart entre les cours des titres en Allemagne et de ces mêmes titres à l'étranger est fort grand. Les titres qui valaient, il y a 9 mois, 95 marks à l'étranger en valaient 100 en Allemagne. Néanmoins, le colonel payait impertubablement un prix exagéré de 80 marks au lieu de 65 et raflait tous les titres qu'on lui offrait.

Les milieux intéressés comprirent vite que le colonel n'était qu'un homme de paille et il dépendait entièrement d'un certain Rechinsky, résidant autrefois à Dantzig, et dont la réputation n'est pas des meilleures. On se demande, écrit la « Liberté », où vont ces titres qui ne sauraient être vendus en Allemagne sans provoquer un effondrement des cours.

M. Schulthess dépose une plainte contre un journal

BERNE, 23. — M. Schulthess, conseiller fédéral, a chargé le parquet fédéral de déposer auprès du juge d'instruction fédéral une plainte pour outrage à un magistrat et calomnie contre l'auteur d'un article paru dans une feuille spéciale éditée par le groupe d'Aussersihl du Front national, reprochant au chef du département fédéral de l'économie publique de s'être enrichi grâce à ses fonctions.

Les troubles de Genève

Une information contre les communistes qui ont manifesté

devant les locaux du fascio italien

GENEVE, 23. — Le procureur général a ouvert lundi une information concernant les événements qui se sont déroulés samedi après-midi devant le local du fascio italien. Un juge d'instruction spécialement délégué a reçu l'ordre d'agir le plus rapidement possible pour retrouver les principaux coupables de voies de fait envers plusieurs membres du fascio.

Trois anarchistes arrêtés samedi au cours des bagarres ont comparu lundi devant la Chambre d'instruction. Ils ont été remis en liberté provisoire sous caution. Le substitut du procureur général a protesté avec énergie contre la répétition des manifestations communistes dans la rue, qui, dit-il, risquent de provoquer bientôt une vive réaction et d'entraîner de véritables batailles dans la rue. !

Une plainte du parti communiste à M. Nicole

GENEVE, 23. — Les dirigeants du parti communiste ont adressé à M. L. Nicole, chef du département de justice et police, une plainte contre la police qui, disent-ils, aurait « massacré », au poste de la rue du Port, leurs camarades arrêtés.

Une enquête fut aussitôt ouverte à la prison de Saint-Antoine où furent transférés les communistes et anarchistes arrêtés samedi.

M. Isaak, directeur de la maison de détention, put aussitôt rassurer son chef, aucun des prisonniers n'ayant réclamé des soins particuliers. Un seul d'entre eux, Gilbert Francioli, s'est plaint, mais c'était... d'une rage de dents ! On lui donna deux cachets d'aspirine.

Verrons-nous l'U. R. S. S. à la S. d. N. ?

LONDRES, 24. — Selon le rédacteur diplomatique du « Daily Telegraph » l'Italie serait désormais favorable à l'entrée de l'U. R. S. S. dans la S. d. N. à condition toutefois que l'adhésion soviétique coïncide avec le retour de l'Allemagne.

La grève des marins de Copenhague

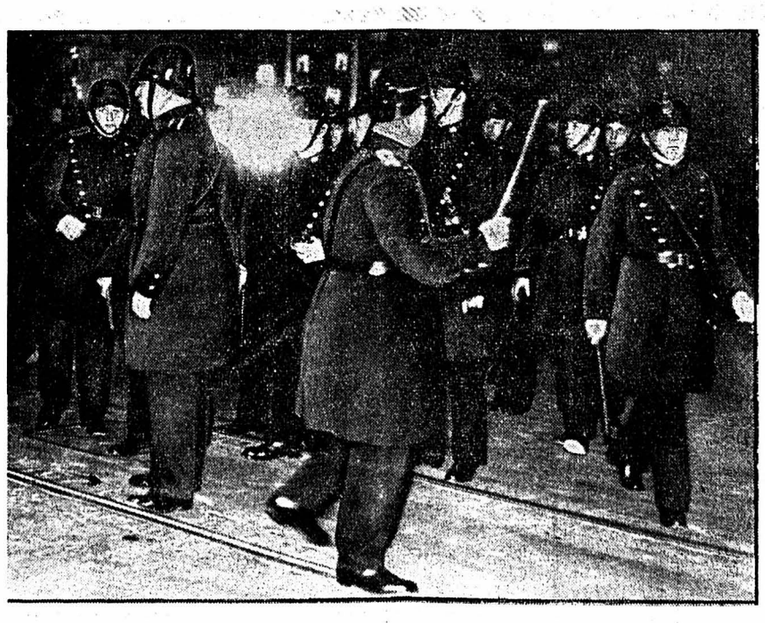

La grève de Copenhague a pris des proportions inquiétantes. La police dut prendre d'assaut, de nuit, les barricades élevées dans les rues par les manifestants

SIGNE DES TEMPS

On réclame de divers côtés la revision totale de la constitution

L'idée, cette fois, est lancée et bien lancée et on peut d'ores et déjà, donner pour certain que le peuple devra, dans un très prochain avenir, décider s'il entend reviser entièrement la constitution fédérale. Une initiative est partie ; frontistes, jeunes-conservateurs, jeunes-radicaux, marchant séparément cela va sans dire, appuient le principe de la revision. Dans ces conditions, on aura vite fait de trouver les 50,000 signatures nécessaires.

Cela n'est point pour nous surprendre. Il s'est passé bien des choses, depuis 1874, temps où le libéralisme économique dressait ses autels, où les hommes politiques traçaient de nouvelles avenues, qu'ils voulaient larges et droites mais sur lesquelles devaient s'embrancher bientôt quantité de sentes, plus ou moins tortueuses et menant, en définitive, au socialisme d'Etat.

Or, il arrive des temps, comme ceux que nous vivons précisément, où un tel système, établi tant bien que mal sur une série de compromis, ne satisfait plus personne. On en a eu, en Suisse, de très récents exemples et suffisamment frappants pour nous épargner une longue démonstration. La jeune génération n'a aucune envie de refaire, dans vingt ou trente ans, certaines expériences douloureuses que les circonstances, plus fortes que les meilleures volontés humaines, lui imposent aujourd'hui. Et de plus, dans la franchise, parfois un peu naïve, qui est de son âge, elle a horreur de l'équivoque et des situations fausses.

Ramenés, depuis quelque temps, vers la politique qu'ils dédaignaient volontiers, il y a dix ans encore, secoués dans leur indolence civile par le bruit des coups de botte (quand ce n'étaient pas des coups de canon ou des coups de fusil) les jeunes ont constaté qu'aujourd'hui, sous l'emprise des difficultés économiques, l'équivoque s'est installée dans le domaine de la politique. Dans le même temps où pour pouvoir mener à chef une action nécessaire le gouvernement se place carrément en marge de la constitution, on l'entend proclamer qu'une atteinte à la démocratie met en cause l'existence même de l'Etat.

Pour peu qu'on ait encore quelque respect pour la logique, on en viendra tout naturellement à réclamer d'adapter certains principes aux faits, puisque la réalité ne veut pas se mouler dans la forme des principes. Il apparaît, par exemple, parfaitement inutile de maintenir le dogme de la « liberté du commerce et de l'industrie » et de proclamer qu'en l'appliquant on ne fera qu'aggraver la crise (ce qui est exact) ou qu'on ruinera l'un des groupes économiques les plus importants du pays (je songe, en particulier, à la réglementation du commerce du lait).

Et certes, quand on est arrivé au point où nous en sommes, on désire autre chose que d'incessants replâtrages ; on ne coulera un esprit nouveau que dans une œuvre nouvelle.

Seulement, avant de souscrire aux projets des novateurs actuels, nous voudrions connaître, un peu plus précisément, ce qu'ils se proposent de construire à la place de l'édifice contre lequel ils lèvent déjà le pic et la pioche. Surtout, nous aimerions qu'ils se mettent d'accord au moins sur le choix du terrain. Tandis que les uns, les jeunes se rattachant aux partis historiques, affirment leur intention de ne pas abandonner le terrain des traditions nationales (liberté, fédéralisme, démocratie), les autres, frontistes, sympathiques à l'hitlérisme ou fascistes suisses, ne craindraient pas de s'aventurer sur les sables mouvants d'idéologies étrangères.

J'admets que les admirateurs de Hitler et de Mussolini ne méritent pas qu'on tienne très grand compte de leur opinion et que, dans un débat pour un nouvel ordre constitutionnel, ils devront se contenter de jouer à la mouche du coche. Même dans ces conditions, il restera encore assez de pommes de discorde entre les jeunes-radicaux et les jeunes-conservateurs, à propos de la notion de fédéralisme ou de l'organisation professionnelle, pour qu'une discussion prématurée, au sein d'une assemblée constituante ne nous vaille rien d'autre qu'une cote mal taillée.

Aussi, tout en saluant comme le signe d'un fécond renouveau politique l'idée de reviser entièrement la constitution fédérale, nous attendons qu'avant toute discussion de détail, on travaille ferme à remettre un peu d'ordre dans les esprits, à rendre aux principes leur valeur, et, qu'en dehors de l'atmosphère parlementaire où éclosent tant de soucis électoraux, les auteurs ou partisans de divers projets rapprochent, comparent leurs idées, cherchent les points de contact et ouvrent déjà les voies les plus nombreuses à une action commune.

Lorsque, de part et d'autre, on aura accompli ce long travail préparatoire, il sera temps de poser au peuple la question décisive. On lui donnera ainsi le gage qu'on est prêt à abandonner non seulement les vieilles formules mais aussi un esprit qui a condamné déjà trop de débats à la stérilité.

G. P.

Un discours de M. Minger, conseiller fédéral, à Rorschach

Il parle de la défense nationale

RORSCHACH, 24. — M. Minger, chef du département militaire fédéral, donnant suite à une invitation du parti radical-démocratique, a parlé dimanche à Rorschach, devant environ 7000 citoyens, sur le thème: « Notre peuple et sa défense nationale ».

L'orateur a fait allusion aux nouveaux mouvements et à l'activité politique de la jeunesse. Il a exposé avec une grande franchise et librement l'échec du système actuel et s'est élevé contre la critique générale des autorités supérieures qui remplissent leur ingrate mission dans l'intérêt et pour le bien du pays. Recherchant les causes des tendances politiques actuelles, M. Minger a mentionné en premier lieu la crise, puis l'évolution de toutes choses au cours de l'histoire, mais les critiques sans mesure, la politique de parti et la politique de compromis ont produit de graves dissensions. M. Minger a fait aussi allusion aux influences extérieures.

Il a adressé aux ouvriers socialistes un appel à la raison, leur conseillant de s'unir de nouveau aux paysans et aux artisans et de suivre une politique nationale. Le peuple suisse n'admettra aucune velléité de dictature, de droite ou de gauche. Une profession de foi démocratique commune est une nécessité de l'heure.

M. Minger a parlé ensuite de la défense nationale qui, a-t-il dit, est une documentation de la volonté de paix. Bien que la neutralité suisse ait été garantie, notre pays doit posséder une armée qui inspire le respect et la confiance à ses voisins. L'orateur a montré la nécessité des crédits militaires et d'une réorganisation de la période d'instruction. Il a comparé la politique socialiste à un navire sans boussole. Notre armée a une grande mission à remplir: défendre l'indépendance du pays. Elle est un instrument de paix.

Le discours du chef du département militaire fédéral fut longuement applaudi.

Le scandale français

Carbone et Spirito cherchent à se venger de l'inspecteur Bony

en le menaçant de documents compromettants

MARSEILLE, 24 (T. P.). — Carbone et Spirito se proposent d'adresser une lettre au ministre de la justice, demandant leur réhabilitation. Ils menaceraient en outre de donner à la presse des documents compromettants pour leur ennemi, l'inspecteur Bony. De toute manière, les deux ex-accusés cherchent une vengeance.

368 nouveaux chèques Stavisky

PARIS, 24 (T. P.). — Trois cents soixante-huit nouveaux chèques ont été saisis hier à Paris, tirés sur des personnes mêlées à l'affaire. Ces documents ont été ajoutés au dossier pour étude.

Et M. Raymond Prince se marie !

PARIS, 24 (T. P.). — M. Raymond Prince, fils du conseiller assassiné, a épousé hier, dans l'intimité, Mlle Ginette Puteau.

AUJOURD'HUI:

En 5me page :
Courrier graphologique

En 6me page :
La page de Madame

En 7me page :
La nouvelle politique extérieure de la France

En dernière page :
Chronique régionale

AVIS

☛ **Pour les annonces avec offres sous initiales et chiffres, il est inutile de demander les adresses, l'administration n'étant pas autorisée à les indiquer ; il faut répondre par écrit à ces annonces-là et adresser les lettres au bureau du journal en mentionnant sur l'enveloppe (affranchie) les initiales et chiffres s'y rapportant.**

☛ **Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse ; sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.**

Administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel

A LOUER

Magasin

A remettre, à l'Ecluse, magasin et arrière magasin, pouvant être transformé au gré du preneur. Etude Petitpierre et Hotz.

RUE DE L'HOPITAL. — A louer petit appartement d'une chambre et cuisine. Etude C. Jeanneret et P. Soguel, Môle No 10.

A remettre, dans un immeuble du centre de la ville, appartement de deux chambres et cuisine, pour une ou deux personnes. Prix mensuel: 65 fr., chauffage compris. — Etude Petitpierre et Hotz.

ON OFFRE A LOUER

ruelle des Chaudronniers, pour fin mai prochain, un logement de deux chambres, cuisine et dépendances. S'adresser de 11 à 14 heures, Coq-d'Inde 10, 2me.

Logement d'une chambre et cuisine. — Moulins 35. c.o.

Serrières

A louer pour le 24 juin, JOLI APPARTEMENT de trois pièces et dépendances. Etude René Landry, notaire, Concert 4. (Tél. 14.24).

Monruz-Saars

A louer appartement de trois ou quatre pièces. Confort. Disponible dès le 24 mai. — S'adresser: magasin Aubert, Monruz 5a.

PESEUX

A louer, dès maintenant, dans maison particulière bien située et à personnes tranquilles, bel appartement, 1er étage, quatre pièces, terrasse, vue étendue, chauffage central, bain, etc. — S'adresser à Mlles Renaud, av. Fornachon, Peseux.

A louer à Cernier

Bois du Paquier, un logement trois chambres avec toutes dépendances. Pour tout de suite ou époque à convenir. Offres écrites sous chiffre F. D. 487 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer aux Fahys,

beau garage

à bas prix. S'adresser à Jules Kung, Eglise 6, Tél. 7.27. c.o.

Garage

à louer. Port-Roulant 1. c.o.

Pour 24 juin

A dame seule: petit appartement de deux chambres, cuisine, chauffage compris; bien ensoleillé.

S'adresser: Ecluse 42, au 1er.

Vieux-Châtel

A louer pour le 24 juin, bel appartement de cinq chambres et chambre de bonne, balcons, bains, central, belle vue, et dès le 24 juillet, ou époque à convenir, un appartement de cinq chambres, tout confort. Prix modérés. — S'adresser à A. Richard-Robert, Vieux-Châtel 19 c.o.

Pour Saint-Jean

logement de quatre pièces, remis à neuf, chauffage central, chambre de bain. Vue superbe. S'adresser à E. Spichiger, Maillefer 6.

Agréable petit

LOGEMENT

Soleil. — Faubourg Hôpital 48, 1er étage. c.o.

PESEUX

A louer
à l'Avenue de la Gare

Pour le 24 juin 1934 ou époque à convenir :

Beaux appartements modernes de deux et trois pièces, avec cuisine, salle de bain dernier confort, eau chaude sur évier, cave-soute à charbon, chambre haute-bûcher, parcelle de jardin. Balcon au midi et au nord. Loyer avantageux.

Un local spacieux avec arrière-magasin pouvant convenir pour tout genre de commerce. Grande vitrine donnant sur rue à trafic important. — S'adresser à Charles Dubois, gérant, à Peseux. Téléphone 74.13.

24 juin, trois chambres au soleil, dépendances ; gaz, électricité, lessiverie. S'adresser Louis-Favre 24, 1er. c.o.

A louer dans villa, aux Saars,

bel appartement

de trois pièces, chambre de bonne, salle de bains et dépendances.

Jardin, vue superbe.

S'adresser à l'Etude F. Junier, notaire, rue du Seyon 4.

Passage Saint-Jean 1

(Sablons) dans jolie propriété, rez-de-chaussée à louer, de quatre chambres et dépendances; chauffage central, terrasse, jardin. — S'y adresser.

PESEUX

A louer, pour le 24 juin, un joli logement de trois chambres, cuisine et toutes dépendances. — S'adresser à l'Hôtel du Vignoble, Peseux.

Etude Brauen, notaires

Hôpital 7 - Tél. 195

Logements à louer

Entrée à convenir:

6 chambres, Faubourg du Lac.
5 chambres, Vieux-Châtel.
5 chambres, Cité Ouest,
5 chambres, Serre.
4 chambres, jardin, Côte.
3 chambres, Grand'Rue.
3 chambres, Rocher.
2 chambres, Evole.
2-3 chambres, Tertre.
Petite maison, 5 chambres, jardin, Saars.
1-2-3 chambres, Château.
1-2-3 chambres, Moulins.
2 chambres, Seyon.
1-3 chambres, Fleury.

Dès 24 juin:

8 chambres, confort moderne, jardin, Fbg du Château.
6 chambres, Beaux-Arts - Quai
5 chambres, Evole.
5 chambres, Rue Matile.
5 chambres, Moulins.
4-5 chambres, Sablons.
4 chambres, Pourtalès.
3 chambres, Ecluse.
Ateliers, magasin, caves, garde-meubles, garages.

A louer tout de suite ou pour époque à convenir, un

PIGNON

de deux chambres, cuisine et dépendances. S'adresser Saars No 31, rez-de-chaussée.

Magasin ou atelier

24 juin, Place des Halles 2, grand local avec devanture. Gérance des bâtiments, hôtel communal. c.o.

MAGASIN

24 juin, Neubourg 23, magasin spacieux avec grande devanture. Gérance des bâtiments, hôtel communal. c.o.

CORCELLES

A louer pour 24 juin, dans maison moderne, un appartement de trois chambres, cuisine et toutes dépendances: jardin. Prix très modéré.

S'adresser à Fritz Calame, Nicole 8, Corcelles. c.o.

Garage

à louer, dès le 1er mai, rue du Stade 8. — S'adresser à Edouard Boillot, architecte, Peseux. Téléphone 73.41. c.o.

Clos-Brochet 4

garage chauffé, accès facile, à louer. Téléphone 842. c.o.

A louer

à Epagnier

appartement de quatre chambres et toutes dépendances, confort. Situation tranquille. S'adresser à H. Schertenleib, à Epagnier. Téléphone 76.56.

A louer à Neuchâtel, pour le 24 juin prochain,

deux appartements

de trois pièces, cuisine, chambre-haute habitable, part de jardin, chauffage central, service d'eau chaude et de concierge compris, à raison de 125 fr. par mois. Belle situation ensoleillée avec vue imprenable ; proximité d'un tram.

A Corcelles, tout de suite,

deux appartements

de trois pièces, cuisine, balcon, dépendances d'usage et jardin potager. Confort moderne. Belle situation. Locations mensuelles : 75 et 85 fr.

S'adresser pour tous renseignements en l'Etude de Me Max Fallet, avocat et notaire, à Peseux.

Gérance des bâtiments

Hôtel Communal

Dès maintenant ou pour époque à convenir :

Aux Battieux sur Serrières : beaux logements de trois et quatre chambres, belles dépendances jardin

Rue des Petits-Chênes : trois et quatre chambres.

Rue Guillaume Farel, Serrières : deux chambres c.o.

Pour médecin

à louer à Thoune : joli appartement de cinq chambres avec tout confort pour le prix de fr. 2000.— par an. — Offres sous chiffre S. 5394 T. à Publicitas, Thoune.

ÉTUDE WAVRE

NOTAIRES

Palais Rougemont
Tél. No 51

A louer immédiatement ou pour époque à convenir, appartements confortables, avec chambres de bain et chauffage central.

Maillefer 20 : quatre ou cinq pièces.

Evole 17 : six pièces.

24 juin :

Maillefer 20 : quatre ou cinq pièces.

Crêt-Taconnet 40 : sept pièces.

Evole 5 : sept pièces.

Faubourg de l'Hôpital 10 : huit pièces.

Caves à louer.

A louer

CORCELLES

tout de suite ou pour époque à convenir, petite maison renfermant quatre chambres, cuisine et dépendances. Jardin d'agrément et potager. Belle situation ensoleillée. Location mensuelle : 85 fr.

S'adresser pour tous renseignements en l'Etude de Me Max Fallet, avocat et notaire, à Peseux.

Un bel appartement confortable, rez-de-chaussée, quai Beaux-Arts, six pièces, véranda, jardin.

S'adresser à Henri Bonhôte, Beaux-Arts 26. c.o.

Bel appartement confortable

Faubourg de l'Hôpital 10, 2me étage, huit ou neuf chambres et dépendances, à louer dès le 24 juin. S'adresser Etude Wavre, notaires.

CHAMBRES

Jolie chambre, confort, bain, au bord du lac. — Rue du Musée 1.

Chambre à louer pour ouvrier. Seyon 38, 5me.

Jolie chambre indépendante, 23 fr. — Ecluse 17, rez-de-chaussée.

Chambre indépendante. — Seyon 9a, 1er étage.

Chambre meublée rue Pourtalès 13, 2me à droite. c.o.

25 fr. par mois, belle chambre au soleil. Pension Vuille, maison du Cercle libéral, rue de l'Hôpital 20, 3me.

Jolie chambre meublée. — Seyon 28, 2me, à gauche. c.o.

Jolie chambre au soleil, bien meublée, bain, central. Sablons 20, 1er, à droite. c.o.

Chambre au soleil. — Faubourg du Lac 29, 3me, droite.

Chambre confortable, au soleil. Vieux-Châtel 31, 1er. co.

PENSIONS

Jolie chambre, avec ou sans pension, pour jeunes gens. — Orangerie 4, 1er.

PENSION

Près de la gare, jolie chambre tout confort et bonne pension soignée. — S'adresser: Sablons 31, 2me gauche.

Pension soignée

Belles chambres au soleil, vue sur le lac, jardin. — Ed. Stoll, Pommier 10. c.o.

Chambre au soleil et pension si on le désire. — S'adresser: Avenue 1er Mars 6, 3me droite.

Bonne pension

et belles chambres. — Vieux-Châtel 11, rez-de-chaussée.

Chambres au soleil, vue sur le lac, avec ou sans pension. Evole 13, 1er. c.o.

DEMANDES A LOUER

Dame âgée cherche

petit logement

d'une ou deux chambres, dans maison et rue tranquilles. Soleil, entourage bienveillant. — Adresser offres à Pension Hemmeler, Peseux

On cherche à louer, au plus tôt, un

appartement

de six chambres, 1er étage, avec confort moderne. — Prière d'indiquer prix et écrire sous chiffre S. M. 478 au bureau de la Feuille d'avis.

Café

ou autre petit commerce est demandé à louer, ou éventuellement à acheter, par personne solvable, de préférence aux abords de la ville de Neuchâtel, sur bon passage. Adresser offres écrites à Z. U. 446 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

On cherche pour le canton des Grisons une

fille

pour faire le ménage, propre et de confiance, pas au-dessous de 24 ans, sachant cuire et raccommoder. Bons traitements. Pas nécessaire de savoir l'allemand. Pâtisserie-boulangerie Schön, Coire. — Téléphone 926.

Importante entreprise industrielle à Schaffhouse cherche

sténo-dactylographe

de langue française, si possible avec notions d'italien. Offres avec certificats, références, prétentions et date d'entrée, sous chiffres O. Z. 489 au bureau de la Feuille d'avis.

Acquisiteur

sérieux, actif, bien introduit, demandé pour la place de NEUCHATEL-ville, éventuellement banlieue, par « LA SUISSE », assurances VIE et ACCIDENTS.

Offres à Georges ZEHNDER, agent général, la Chaux-de-Fonds

On cherche, dans ménage avec deux enfants,

bonne à tout faire

sérieuse, active et bien recommandée. — S'adresser, sous chiffre O. R. 494 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour tout de suite une

jeune fille

robuste, désirant apprendre la cuisine auprès d'un chef: 50 fr. par mois. — Demander l'adresse du No 495 au bureau de la Feuille d'avis.

Représentant

demandé. Entrée immédiate. Vente à clientèle particulière. Inutile de faire offres si pas absolument versé dans ce travail et très routiné. Période d'essai, 15 jours. Seules, les personnes compétentes et de première force sont priées de se présenter à l'Hôtel Suisse à Neuchâtel, qui renseignera. — Mercredi 25 avril de 10 h. ½ à 16 heures.

On cherche un

GARÇON

de 16 à 18 ans, sachant si possible faucher. Vie de famille. Gages et entrée à convenir. — S'adresser à Hans Moser-Triedli, Gossliwil près Büren s/A.

Jeune fille

est demandée pour aider au ménage. S'adresser à Mme A. Flury, Fahys 103, Neuchâtel.

On demande un

jeune homme

connaissant les travaux de la campagne. Gages : 50-60 fr. par mois. S'adresser à Marc Stubi, Montmollin.

Société de navigation des lacs de Neuchâtel et Morat

Concours

La Société de Navigation met au concours la fonction de restaurateur sur les bateaux des lacs de Neuchâtel et Morat. Prendre connaissance des conditions au Bureau de la Société, Faubourg du Lac 5, où les offres de service devront être déposées, au plus tard pour le 15 mai 1934.

La Direction.

On cherche, pour tout de suite ou courant juin,

jeune fille

travailleuse pour travaux du ménage et cuisine soignée. — Offres avec certificats et exigences sous D. D. 491 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

GARÇON

pour aider aux travaux de la campagne. S'adresser à Chs Contesse, Vigner, Saint-Blaise.

ON CHERCHE

un jeune garçon ou un jeune homme pour aider aux travaux de la vigne. S'adresser à M. Paul Matli, la Tourelle, Auvernier.

On demande

personne de confiance

pour faire des heures dans ménage soigné. Quartier de la Boine. Références exigées. Ecrire sous P. B. 496 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche, pour le 1er mai,

jeune fille

travailleuse pour le service des chambres et pour aider au service de table. — Ecrire ou se présenter personnellement: Gasthof zum Bären, Zollikofen, Berne.

ON CHERCHE

un garçon hors des écoles pour aider à la campagne. — Occasion d'apprendre la langue allemande. S'adresser à Jean Benninger, agriculteur à Galmiz, près Morat.

DEM. D'EMPLOIS

Dame

d'un certain âge, bonne ménagère, cherche place auprès d'une personne seule ou dans un petit ménage. Adresser offres à case postale No 12462, Neuchâtel.

Garçon de 16 ans, ayant suivi l'école secondaire, cherche place de

COMMISSIONNAIRE

ou autre emploi dans commerce (n'importe quelle branche) où il aurait l'occasion d'apprendre la langue française et où il serait nourri et logé. S'adresser rue de l'Hôpital 6, 3me, à droite, Neuchâtel.

Jeune fille

ayant terminé son apprentissage de bureau,

CHERCHE PLACE

dans ménage où elle aurait éventuellement l'occasion d'aider au magasin, pour se perfectionner dans la langue. — Adresser offres à Elise Schütz, Eigerweg 4, Thoune.

Jeune sommelière

au courant du service cherche place d'aide remplaçante. S'adresser à Mlle Beck, Beaux-Arts 15.

Demoiselle

d'un certain âge, parlant l'allemand et le français, au courant de la cuisine et des travaux du ménage, cherche place de confiance, comme ménagère, dans maison ordrée. Adresser offres à Mlle B. Huber, Lucerne, Hirschmattstrasse 25.

Personne

d'un certain âge, sociable, expérimentée, capable, cherche poste stable et de confiance, chez personne seule ou couple âgé, ville ou campagne. Adresser offres écrites sous M. P. 461 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune personne travailleuse et de confiance, cherche des heures ou journées de

lessives et nettoyages

S'adresser Grand'Rue 8, 2me.

JEUNE FILLE

17 ans, catholique, bonne santé, aimant les enfants, cherche place dans petit ménage soigné. Bonnes notions. Vie de famille désirée. Entrée: 1er mai. Ecrire sous chiffres Y. 5729 L. à Publicitas, Lausanne. AS 35212 L

Jeune fille désirant apprendre la langue française cherche place de

VOLONTAIRE

dans bonne famille. S'adresser à Mme Veluzat, Fahys 97.

AVIS DIVERS

Recueillez, s. v. p., les timbres usagés pour l'Asile des Billodes, au Locle.

BUSTER KEATON

Jeune agriculteur, avec sérieuses références, cherche

fr. 4 à 5000.-

à taux réduit, pour entreprendre un train de campagne. — Adresser offres écrites à J. A. 470 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à placer tout de suite jeune fille comme

demi-pensionnaire

dans très bonne famille protestante, où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française. Leçons de piano et de tennis désirées. S'adresser à Mme Kienberger, Albisstr. 4, Zurich 2. SA 23413 Z

CACHOU

le DENTIFRICE de CHOIX

Leçons d'anglais

Mlle Nelly Jenny
Rue Coulon 10

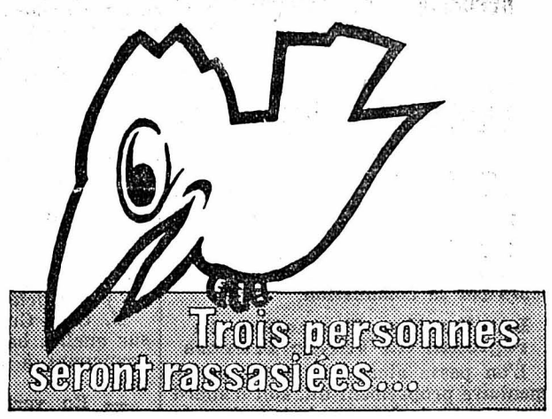

Le Dîner-Roco doit être simplement réchauffé. La boîte contient un fin rôti (400 grammes de viande pesée crue), avec sauce bordelaise et, à choix, pommes de terre, ou riz, ou haricots-cassoulet.

Fabrique de conserves de Rorschach S.A.

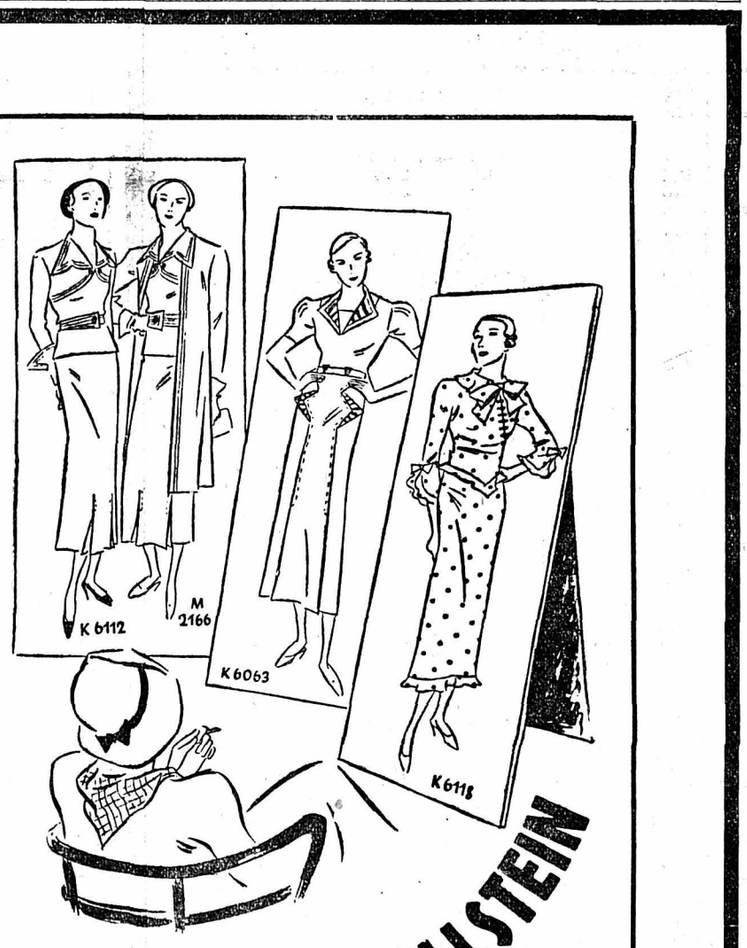

AUTOS - 1934

Si vous désirez une avance sur votre nouvelle voiture à des conditions avantageuses, écrivez en indiquant : crédit nécessaire et type de machine sous P 2026 à Publicitas, Lausanne. Discrétion assurée.

Monsieur et Madame François DELACHAUX ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

Jean-Louis

Neuchâtel, Tivoli 6, le 20 avril 1934.

Certificats et autres documents

Les personnes qui, en réponse à des annonces parues dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel », reçoivent des offres accompagnées de certificats et autres pièces, sont priées de les retourner le plus tôt possible à leurs propriétaires, ceux-ci pouvant en avoir besoin à d'autres fins.

En répondant à des offres de places, etc., il est recommandé aux postulants de soumettre, non pas des pièces originales, mais seulement des « copies » de certificats ou autres papiers.

L'administration du journal sert de simple intermédiaire entre les intéressés et décline toute responsabilité à l'égard des documents en question.

Administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel

APPRENTISSAGES

Jeune garçon, hors de l'école, cherche place

d'apprenti mécanicien

pour auto, chez un bon maître et dans bonne famille. — Adresser offres à Otto Notter, facteur. Wohlen (Argovie).

On demande tout de suite jeune garçon de 15 ans en qualité d'apprenti jardinier pouvant être nourri et logé chez ses parents. Rétribution immédiate. Adresser offres à A. Beck, horticulteur-fleuriste, Clos 32, Serrières.

Bonnes places d'apprentissage

pour jeunes gens et jeunes filles dans les professions suivantes : mécanicien, serrurier, chaudronnier, menuisier, ébéniste, tapissier, gypseur-peintre, teinturier-détacheur, couturière, brodeuse, modiste, etc.

Se renseigner auprès du **Bureau d'orientation professionnelle**, Collège de la Maladière, Neuchâtel.

Jeune fille de 16 ans, sérieuse, connaissant le français et l'allemand cherche place

d'apprentie vendeuse

de préférence dans coopérative ou consommation du Vignoble ou du Val-de-Ruz. — Adresser les offres à Mme Ramseyer, Grand'Rue 31, Cormondrèche.

Maison de la place cherche pour entrée immédiate,

apprenti teinturier - détacheur

Offres écrites sous K. T. 492 au bureau de la Feuille d'avis.

REMERCIEMENTS

Madame veuve Arthur BRODT-WIDMER et sa famille, expriment leur profonde et sincère reconnaissance à tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Monsieur Arthur BRODT, leur cher époux, oncle, cousin, beau-père et parent.

Cudrefin, avril 1934.

Les enfants de Madame Adèle BURRI-JACOT remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie dans leur grand deuil.

DIRECTEURS D'HOTEL - PORTIERS CONCIERGES - CHEFS DE CUISINE

Affaires très intéressantes à Genève

Deux immeubles d'appartements meublés à remettre

en plein rendement

Pas de reprise de commerce à payer. Seul le solde de créance de l'installation complète. — **Première affaire, valeur fr. 100,000.— ; cédée au comptant pour fr. 25,000.—. Deuxième affaire, valeur fr. 120,000.— ; cédée au comptant pour fr. 45,000.—. Discrétion.** Pour tous renseignements, écrire sous chiffre M. 25558 X. Publicitas, Genève AS. 32880 A.

Administration : 1, rue du Temple-Neuf.
Rédaction : 3, rue du Temple-Neuf.

Bureaux ouverts de 7 à 12 h. et de 13 h. 45 à 17 h. 30. Samedi jusqu'à midi.

Régie extra-cantonale : Annonces-Suisses S. A., Neuchâtel et succursales.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces 9 h.), le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi.

Emplacements spéciaux exigés, 20 % de surcharge.

Les avis tardifs et les avis mortuaires sont reçus au plus tard jusqu'à 7 h. 10.

La rédaction ne répond pas des manuscrits et ne se charge pas de les renvoyer.

AVIS OFFICIELS

Ville de Neuchâtel

Ecole de dessin professionnel et de modelage

Séance de clôture et de distribution des récompenses

Le jeudi 26 avril 1934, à 20 h. 15

Au Grand auditoire du Collège des Terreaux.

P 2016 N — LA DIRECTION DE L'ÉCOLE.

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHATEL

Vente de bois

L'Etat de Neuchâtel fera vendre par voie d'enchères publiques et aux conditions qui seront préalablement lues, le samedi 28 avril, dès les 13 h. 30, les bois suivants, situés dans la forêt cantonale du Bois l'Abbé :

174 stères de sapin
24 stères de chêne et de hêtre
1160 fagots râpés
2¾ tas de perches
75 verges pour haricots

Le rendez-vous est à la maison du garde forestier de Champ Monsieur.

Areuse, le 19 avril 1934.

L'Inspecteur des forêts du IIme arrondissement

VILLE de NEUCHATEL

Permis de construction

Demande de M. Jean Meier de construire une maison d'habitation au Chemin de la Favarge (à l'Est du No 22).

Les plans sont déposés au bureau du Service des bâtiments, Hôtel communal, jusqu'au 7 mai 1934.

Police des constructions.

COMMUNE de BOUDRY

Vente de bois

Le samedi 28 avril 1934, la Commune de Boudry vendra par voie d'enchères publiques, dans sa forêt du Biolley, Div. 2, les bois suivants:

157 stères sapin,
24 stères foyard,
8 stères chêne,
967 fagots de coupe,
5 demi-toises mosets,
2 quart-toises mosets,
1/8 toise mosets,
2 demi-tas de perches moyennes,
3 piquets chêne,
9 rangs chêne.

Rendez-vous des miseurs à 13 h. 30 à Chambrelien, maison du jardinier E. Portmann.

Bois à port de camion.

Boudry, le 18 avril 1934.

Conseil communal.

IMMEUBLES

A vendre

terrain à bâtir

Cassarde. . . 505 m²
Fontaine-André. . . . 400 m²
Maillefer. . . 2300 m²
Rue Matile. . 3600 m²
Saars. . . . . 600 m²

Etude Brauen, notaires, Hôpital 7.

Frédéric DUBOIS

régisseur

3, rue Saint-Honoré, ville
Téléphone 4.41

A VENDRE OU A LOUER: Quartier de Tivoli, propriété de neuf chambres, grande véranda vitrée, terrasse. Libre de bail 24 juin 1934. Conditions très favorables.

A VENDRE: sol à bâtir, ouest de la ville, sur route cantonale Neuchâtel - Auvernier. Surface 1845 m². Magnifique situation.

A VENDRE: sol à bâtir, à l'est de la ville.

A VENDRE: à Areuse, propriété. Jardin et verger. Proximité du tram.

A vendre, à proximité du centre de la ville, dans situation tranquille et ensoleillée,

villa

de deux logements de deux et trois chambres, avec jardin. — Offres écrites sous chiffre H. J. 493 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE

belle propriété 10 chambres très confortables, grand jardin, terrasse, vue imprenable.

Etude Brauen, notaires, Hôpital 7.

BEVAIX

On offre à vendre

maison

de quatre chambres, cuisine, cave, galetas, buanderie, petites écuries, poulailler et jardin avec arbres fruitiers, pour tout de suite ou poque à convenir. Adresser offres écrites à V. L. 497 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre ou à louer

aux Rochettes

près terminus du funiculaire, belle propriété de dix-sept chambres et dépendances. — Confort moderne. Grand parc. Situation exceptionnelle. Pour renseignements, s'adresser à Gérances et Contentieux S. A., rue Léopold-Robert 32, la Chaux-de-Fonds.

Terrains à bâtir

A vendre, au Suchiez sur Vauseyon, superbes terrain à bâtir. Quartier tranquille et vue imprenable, conditions avantageuses.

Séjour d'été

A louer, à la Chenille s/Rochefort, pour séjour d'été ou à l'année, logements et chalets, meublés ou non.

Pour visiter et traiter, s'adresser: André Bura, Suchiez 18. Tél. 41.05. c.o.

ENCHÈRES

Office des poursuites de Boudry

Enchères publiques

Le mercredi 25 avril 1934, à 10 heures, au collège de Boudry, l'office des poursuites soussigné vendra par voie d'enchères publiques les objets suivants:

un violon avec étui, un canapé, un régulateur, une sellette et une table.

La vente aura lieu au comptant, conformément à la loi.

Boudry, le 19 avril 1934.

Office des poursuites.

A VENDRE

A vendre joli

pousse-pousse

moderne, en bon état. Prix modéré. Bonne occasion. — Epancheurs 8, 3me.

NOS

SACS

à commissions

avec fermetures éclair neuchâteloises sont pratiques et solides

Article en cuir, avec doublure et poche intérieure

depuis Fr.

6.80

E. BIEDERMANN

fabricant

Bassin 6 - Neuchâtel

Fritz KREISLER

enregistré exclusivement sur disques

HIS MASTER'S VOICE

En vente chez **hug**

Saucisse à rôtir et attriaux
garantis pur porc extra
Saucisses au foie
avec jus, garanties pur porc
Ménagères, faites-en l'essai, s. v. p.

BELL

A notre grande vente de

MANTEAUX

Ce superbe manteau, en lainage nouveauté, bonne qualité, entièrement doublé marocain . . . . . Fr. **35.-**

UN NOUVEAU CHOIX
MANTEAUX DE PLUIE
les dernières nouveautés
39.- 29.- 18.50 12.50 9.80

AU LOUVRE
LA NOUVEAUTÉ S.A.
Neuchâtel

Bernard Nouvelles Galeries

GHILLIE

[illegible]-brun-noir

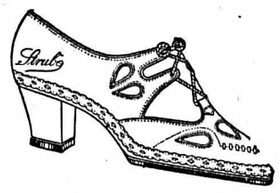

La mode **13.80**

Pour votre cure de
FERMENT DE RAISIN
prenez le **Véritable**

Ferment Béraneck

L Bk — Marque de garantie

AFFECTIONS DU SANG, DE LA PEAU ET DE L'ORGANISME EN GÉNÉRAL

En vente seulement dans les pharmacies

Prix Fr. 6.— le flacon d'un litre

Seul préparateur: **Laboratoire Béraneck, Neuchâtel**

A VENDRE :

Acier inoxydable « INAL 101 »

à 16-18 % de chrome

(provenant de la Compagnie des Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt)

Feuillards laminés à froid recuits, décapés, en rouleaux

environ 150 kg. 150 × 0,55 mm.
environ 370 kg. 150 × 0,95 mm.

Offre détaillée et échantillons par DAVUM S. A., Zurich, Case gare centrale. SA. 18896 Z.

Favorisez le commerce local
Achetez vos

TAPIS D'ORIENT

des maisons du pays qui, seules, peuvent vous assurer le maximum de garantie, pour de la marchandise de choix.

ANTIQUITÉS

Superbe grand salon. Commodes, canapé, lits de repos, bureau et chaises Louis XVI. Tables Renaissance, bernoise, Louis XIV et Louis XV. Escabeaux, liseuses, pendules de parquet, bureaux deux et trois corps. Fauteuils Louis XIII, Louis XIV et Louis-Philippe, etc.

VISITEZ SANS ENGAGEMENT

Mme A. BURGI Angle : 1, Orangerie et Jardin anglais

CORS — OIGNONS

Une spécialité Scholl pour chaque mal de pied.

Soulagement immédiat

Les Zino-Pads Scholl arrêtent net la douleur et font disparaître les cors. Ils adhèrent d'eux-mêmes à la peau et ne se détachent pas même dans le bain. Ils protègent tout point sensible ou meurtri. Se font aussi pour durillons et œils-de-perdrix. Fr. 1.50 la boîte.

Le **TOE FLEX** Scholl redresse l'orteil dévié, rétablit le jeu des muscles et supprime les oignons. La pièce, fr. 2.75.

En vente dans toutes les pharmacies, drogueries et dans les dépôts Scholl

Zino-pads Scholl

Sitôt appliqués — douleur supprimée

Dépuratif pour le printemps

Baume de genièvre à la Salsepareille

nettoie les reins et les intestins

1/2 flacon = fr. 3.—
1/1 flacon = fr. 5.50

PHARMACIE

F. TRIPET

Seyon 4, Neuchâtel

Au Bûcheron

Ecluse 20 - NEUCHATEL

P. EVARD & Co

Tél. 16.33

vendent et achètent tous genres de meubles usagés

Ah ! Que j'ai *bien dormi* dans mon pyjama

KUFFER & SCOTT

Les prix ?

Depuis 8.—

En popeline extra

Dessins nouveaux

Pour la mi-saison

rien de plus pratique qu'un joli

PULLOVER ou GILET

de notre ravissant assortiment

à prix très bon marché

Pullover laine uni et fantaisie, avec petites manches très modernes, 8.25 6.90 4.25 3.25 — **2.50**

Pullover laine longues manches, tricot moderne, façons chic, 12.50 9.50 6.50 4.50 — **2.90**

Gilets de laine fantaisie, sans manches, jolies et gracieuses façons, 7.50 6.25 5.90 4.50 — **2.50**

Gilets de laine longues manches, unis et fantaisie, façons nouvelles, très élégants 12.50 9.50 6.50 5.90 — **4.80**

Voyez notre vitrine spéciale et visitez notre rayon au premier étage

Jules Bloch Neuchâtel

Pour cause de départ

à remettre, dans une des plus importantes localités du Vignoble neuchâtelois

un magasin

de vêtements pour ouvriers, articles de bazar, etc. Commerce existant depuis 30 ans. — Pour traiter: 8000 fr.

S'adresser: Case postale 30085, Neuchâtel.

Pour

conserver les œufs - le meilleur moyen — Garantol

paquet de poudre suffisant pour
110 à 120 œufs — Fr. -.60
275 à 300 œufs — Fr. 1.--
le paquet

— ZIMMERMANN S.A.

Restaurant-pension

à remettre, à Lausanne; bonne affaire de moyenne importance sur bon passage. — Bureau Vuille, Grand-Pont 2, Lausanne.

VISITEZ

le

magasin G. Gerster

SAINT-MAURICE

vous y trouverez un grand choix d'articles pour toutes occasions

10 %

Voiture américaine

conduite intérieure, cinq places, modèle 1928, à céder tout de suite au plus offrant. — Ecrire sous A. Z. 498 au bureau de la Feuille d'avis.

Accordéon

Pingeon, fa-dièze-si, 23 touches, 8 basses, à vendre ou échanger contre un violon. Même adresse,

un vélo

pour garçon de 8 à 12 ans, à vendre. — Ecluse 21, 2me, le soir.

A vendre trois ou quatre

ruches d'abeilles

Dadan T. et Dadan B., bien peuplées; un pousse-pousse et une charrette sur ressorts. — Demander l'adresse du No 463 au bureau de la Feuille d'avis.

DEMANDES à ACHETER

On cherche à acheter un vieux

char à pont

ou un petit char bernois. — Adresser les offres à M. Jean Wenker, Champion (Berne).

Escargots

Dès le 16 avril, j'achèterai chaque lundi après-midi gros escargots au plus haut prix; devant le collège de Marin, à 3 h. ½, à Thielle, café du Pont, à 2 h. ¾, à Saint-Blaise, à 4 h., à Cressier, à 4 h. ½, au Landeron, à 4 h. ¾, à la Neuveville, à 5 heures, à Ligerz, à 5 h. ½, à Douanes, à 5 h. ¾. Se recommande: E. Guillod-Mora, Nant (Vully).

Orfèvrerie usagée

bijoux or, argent et platine, pierres précieuses,

VIEUX DENTIERS

sont achetés au plus haut prix

H. Vuille Fils

Temple-Neuf 16, Neuchâtel

Société coopérative de Consommation

Magasin de chaussures, Treille No 6

Démonstrations gratuites

par un spécialiste en orthopédie

les mercredi et jeudi, 25 et 26 avril

Toutes les personnes qui souffrent des pieds : cors, durillons, crampes, etc., sont cordialement invitées à demander conseil à l'expert de la maison FREIKA, qui se tiendra à leur disposition aux jours indiqués ci-dessus

Les dames élégantes

trouveront des chaussures de haute nouveauté et d'une élégance irréprochable chez le spécialiste

J. Stoyanovitch

bottier diplômé

NEUCHATEL Temple-Neuf 8

Nous faisons des chaussures, d'après votre toilette et selon votre choix, en véritable crocodile, lézard, serpent, chevreau ou crêpe de Chine de toutes nuances, ce qui forme un superbe ensemble.
Grand choix de peausserie en reptile de toutes nuances en magasin.
Tous renseignements gratuits — Voir nos vitrines
Ressemelages et réparations délicates très soignées

BRIQUETTES « UNION »

aux prix réduits d'été

dès le 24 avril

	Jusqu'à Kg. 500	Kg. 500 - 2950	Kg. 3000 - 5950	Kg. 6000 - 9950	
avril à juin	Fr. 6.60	6.30	6.20	6.10	les % franco domicile
juillet à août	» 6.80	6.50	6.40	6.30	

escompte 3 % pour payement dans les dix jours ou à trente jours net

CHEZ TOUS LES MARCHANDS DE COMBUSTIBLES ET LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE CONSOMMATION DE NEUCHATEL ET ENVIRONS

Meubles d'occasion

Achat
Vente - Echange
Antiquité

Mme PAUCHARD

Neuchâtel Tél. 1806

Fbg du Lac 8

Succursale rue Fleury 10

Eternit

Caisses à fleurs

ne pourrissent pas, inaltérables; l'agrément de vos terrasses et de vos fenêtres.
Demandez prospectus 11. 29

Eternit Niederurnen

Radios à réparer?

Appelez au 7.12 le radio-électricien de Vuilliomenet, Grand'Rue. Service express.

Vuilliomenet & Cie S.A. RADIO ELECTRICITE NEUCHATEL

PARTI LIBÉRAL

Assemblées populaires

de la section de Neuchâtel-Serrières-La Coudre

Mardi 24 avril

Aux Parcs café de la Gare (Barbezat), à 20 h. 30. Orateurs : MM. Jean KREBS, député; Louis BESSON, conseiller général ; Max BERTHOUD, avocat.

Mercredi 25 avril

Gibraltar (restaurant J.-Ls Bays), à 20 h. 30. Orateurs : MM. Jacques BÉGUIN, député ; Jean KREBS, député ; François ROSSIER, employé C. F. F.

Jeudi 26 avril

Grande assemblée populaire
A LA ROTONDE
à 20 h. 30 (musique l'*Union tessinoise*), présidence de M. Pierre Wavre, conseiller général. Orateurs : MM. Jean HUMBERT, conseiller d'Etat ; Pierre FAVARGER, député ; Jacques CHABLE, député.

Vendredi 27 avril

Au Drapeau Neuchâtelois rue des Chavannes (restaurant Campodonico), à 20 h. 30. Orateurs : MM. Auguste ROULET, conseiller général; Jacques BÉGUIN, député ; Edouard INDUNI et James GUINCHARD, conseillers généraux. (Musique)

Vendredi 27 avril

Au Vauseyon (restaurant Prahins), à 20 h. 30. Orateurs : MM. Jacques BÉGUIN, député ; Louis BESSON, conseiller général ; Emmanuel BOREL, conseiller communal.

Vendredi 27 avril

La Coudre Restaurant du Funiculaire, 20 h. 30. Orateurs : MM. Emmanuel BOREL, conseiller communal ; Max BERTHOUD, avocat.

Vendredi 27 avril

Serrières sur la place publique, à 20 h. 30. — Orateurs : MM. Jacques BÉGUIN, député ; Jacques CHABLE, député ; Louis BESSON, conseiller général.

Samedi 28 avril

Assemblée familière au Cercle libéral

à 20 h. 30. Orateurs : MM. Max REUTTER, député. Auguste ROULET, conseiller général. — Avec le concours de la *Fanfare italienne.*

Tous les électeurs, sans distinction de parti, sont cordialement invités à assister à ces assemblées

Grande salle des Conférences

NEUCHATEL

Vendredi 27 avril 1934, à 20 h. 15

Concert du Chœur « Sine nomine »

Billets en vente au magasin Hug et Cie. Entrée fr. 2.20
Piano Steinway de la maison Fœtisch

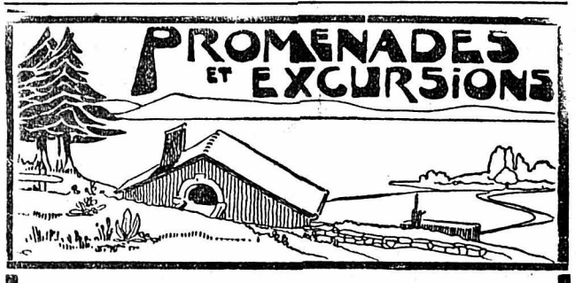

Pentecôte 1934

Un merveilleux voyage en autocar Côte d'Azur et la Provence

7 jours de voyage au prix exceptionnel de **fr. 195.-** comprenant autocar, tous les repas, chambres, taxes, impôts et pourboires dans hôtels et restaurants

ITINÉRAIRE : Lausanne, Genève, Grenoble, Col de la Croix-Haute, Route des Alpes, Digne, Grasse, Cannes, Juan-les-Pins, Cap d'Antibes, Nice, Excursion à Monaco, Monte-Carlo, Menton, Vintimille, Route du Litoral, Toulon, Marseille, Excursion au Château d'If, Avignon, Valence, Genève, Neuchâtel.

Nouvel autocar de luxe, dernier confort, spécialement construit et agencé pour les grands voyages.

Le prospectus détaillé est mis à la disposition des intéressés. Nombre de places limité. — Le voyage est organisé d'une façon rationnelle pour éviter toute fatigue et permettre aux participants de jouir pleinement des charmants sites variés sur tout le parcours.

Location au Magasin de cigares Jacot, vis-à-vis de l'Hôtel des Postes. Tél. 44.14 ou au

GARAGE HIRONDELLE S. A. Tél. 41.90.

La double efficacité du **VIM**

préserve les casseroles de toute fermentation

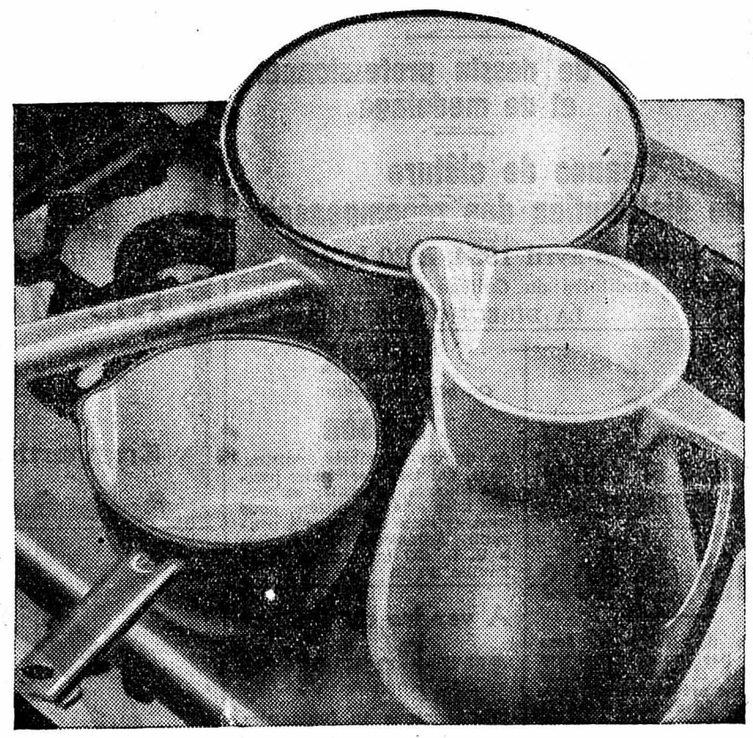

Telle est en effet la grande différence qui sépare la double action du Vim des méthodes ordinaires de nettoyage. Le Vim fait disparaître la moindre trace de saleté attachée au fond ou sur le pourtour des casseroles. Il détache aussitôt la croûte prête à s'y incruster, l'absorbe et laisse la surface parfaitement nette. Plus de tache ni de dépôt brûlé, — plus de fermentation! Profitez donc de la double action qu'exerce le Vim sur les objets à nettoyer et rendez ainsi vos casseroles toujours nettes, toujours hygiéniques.

VIM *1° détache la saleté 2° la fait disparaître*

W 79-0194 SF SAVONNERIE SUNLIGHT OLTEN

Peintures Objets d'art

Pour exposition et vente, beau magasin est mis à disposition au centre de Neuchâtel. — Mouchet, 1, ruelle Dublé. c.o.

Mlle Voumard

19, Faubourg de l'Hôpital

Enseignement de la langue

anglaise

Jeune homme intelligent, hors des écoles, âgé de 14 ans, cherche

échange

avec garçon ou jeune fille, en vue d'apprendre la langue française. Bons soins assurés. Famille Martin Strüby, Brunnen (lac des Quatre-Cantons).

MARIAGE

Veuf sans enfant, ayant café, demande à faire la connaissance d'une demoiselle ou veuve, de 45 à 50 ans, pouvant le seconder, en vue de mariage. Petit avoir nécessaire. Discrétion. — Faire offres sous poste restante L. C., le Locle.

Echos du Comptoir

En quoi consiste le nettoyage chimique des vêtements ? Telle était la question que chacun posait en s'arrêtant au stand de la Teinturerie MODE, de Monruz. Cette question est d'actualité, puisque nous sommes à la saison où l'on pense à faire rénover et « rajeunir » ses vêtements.

A côté de la méthode courante qui consiste en une immersion dans la benzine ou un de ses dérivés, des procédés entièrement nouveaux ont amené de sensibles progrès, qui peuvent être résumés dans ces trois points: rendement 20-30 % plus efficace, suppression de tout frottement sur les tissus et disparition immédiate des odeurs. C'est là le véritable « nettoyage à sec », qu'il ne faut pas confondre avec le simple « lavage chimique ».

L'opération se fait dans une machine cylindrique hermétiquement close où, par l'action de vapeurs chimiques dégagées par l'échauffement d'un liquide très volatile, les poussières, matières grasses et organiques (transpiration) qui se trouvent dans les vêtements, sont entièrement dissoutes, extraites jusqu'à la dernière parcelle. Ces souillures se mélangent au produit employé, de telle sorte qu'il est nécessaire de purifier ce dernier en le faisant passer trois fois au cours du nettoyage qui dure de 30 à 45 minutes, dans un séparateur centrifuge tournant à 6000 tours-minute.

Les vêtements nettoyés par ce procédé se caractérisent par un aspect de fraîcheur et de propreté remarquable, les taches les plus tenaces disparaissent, les couleurs ont ravivées. Pour s'en convaincre, il suffit de faire un essai à la Teinturerie MODE, une maison de chez nous et la mieux outillée. — Usine à Monruz. tél. 41.83 (Service à domicile). — Magasin à Neuchâtel : rue Saint-Maurice 1 (café Strauss).

Feuilleton de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

LES PARDAILLAN

par 116

MICHEL ZÉVACO

Le laquais ne bougea pas.

— Eh bien ? fit Pardaillan.

— J'irai demain, mon officier.

— Bah ! Vraiment ! Et si j'ai besoin de mon cheval ?

— Les écuries de Monseigneur sont à la disposition de monsieur l'officier.

Pardaillan regardait déjà autour de lui pour voir s'il ne trouverait pas quelque canne à lui casser sur le dos du laquais lorsqu'une idée subite le calma.

Il se mit à rire ; et comme son déjeûner tirait à sa fin, il versa une rasade qu'il offrit à son geôlier. Car ce laquais se trouvait bel et bien être son gardien pour toute la journée.

Comment t'appelles-tu, mon ami ? dit-il.

— Didier, pour vous servir, mon officier.

— Très bien, Didier, avale-moi ça hardiment, puisque tu ne peux aller te désaltérer au dehors.

Le laquais secoua la tête, et répondit :

— Monsieur l'intendant m'a prévenu que si j'acceptais un seul verre de vin de monsieur l'officier, je serais cassé aux gages, et peut-être quelque chose de pis encore.

— Le truand ! le misérable capon qui m'assassine de sa politesse ! rugit intérieurement le routier. C'est bon, reprit-il, tu es fidèle et obéissant. Tu iras droit en paradis.

En même temps, il se leva, fit deux ou trois tours dans la chambre pendant que le laquais rangeait la table. Puis, il s'approcha de la porte qu'il ferma à double tour. Alors, il revint au laquais, et lui mettant une main sur l'épaule :

— Ainsi, tu ne dois pas me quitter de la journée ? Tu vas rester là à m'ennuyer, à m'empêcher de dormir ?

— Non pas, mon officier. Je dois me tenir dans le couloir, devant la porte.

— Mais enfin, s'il me plaisait de sortir d'ici, tu me suivrais donc comme mon ombre.

— Non pas, mon officier. Mais j'irais prévenir à l'instant M. l'intendant.

— Didier, mon ami, que dirais-tu si j'essayais de t'étrangler ?

— Je ne dirais rien, mon officier. Je crierais, voilà tout.

Tant d'ingénuité ne suffit pas à désarmer le vieux routier, qui tenait d'autant plus à visiter l'hôtel qu'on avait pris plus de précautions pour l'en empêcher.

— Tu crierais ? Non ! Reste à savoir si je t'en laisserais le temps !

En même temps qu'il prononçait ces mots, Pardaillan saisit vivement son écharpe qu'il venait de dénouer et, avant que le malheureux laquais eût pu faire un geste, il la lui enroulait autour du visage et le bâillonnait solidement. Au même instant, il tira son poignard et dit froidement :

—Si tu bouges, si tu fais du bruit, tu es un homme mort.

Didier tomba à genoux et, ne pouvant parler, joignit les mains, geste qui pouvait passer pour une supplication assez éloquente, malgré le silence forcé du suppliant.

— Bon ! fit Pardaillan. Te voilà raisonnable. Et moi, me voici débarrassé de tes agaçants « monsieur l'officier ». Maintenant, écoute- moi bien. Es-tu décidé à m'obéir ? Réfléchis avant de t'engager.

Le pauvre laquais, par une mimique expressive, jura l'obéissance la plus fidèle.

— Très bien. Fais-moi donc le plaisir de retirer ce pourpoint galonné et armorié, ces chausses de drap jaune et cette toque à aigrette... Tu vas revêtir ma casaque et enfiler mes bottes, pendant que je me parerai du somptueux costume que tu portes si bien. C'est une lubie. Je veux voir quel air j'aurai en laquais de monsieur l'intendant de monseigneur.

Tout en parlant, l'aventurier aidait le laquais à se dévêtir ; car le pauvre homme, tout tremblant, n'y fut pas arrivé tout seul. En quelques minutes, le changement fut opéré ; Didier était vêtu en Pardaillan, et Pardaillan se carrait dans le costume armorié du laquais.

— Maintenant, couche-toi, monsieur l'officier, fit Pardaillan.

Le laquais obéit et se jeta sur le lit. Pardaillan lui couvrit la tête, comme on fait pour ne pas être gêné par la lumière du jour.

— Si tu entends la porte s'ouvrir, ajouta-t-il, tu te mettras à ronfler, et tu ne feras pas un mouvement, à moins que tu ne veuilles que je te coupe les deux oreilles...

Un grognement plaintif et étouffé lui apprit que Didier était disposé à l'obéissance la plus passive.

Alors, il sortit de la chambre et s'installa dans le couloir.

Il régnait dans ce couloir une certaine obscurité. Pardaillan se dirigea à tâtons vers le petit escalier tournant que nous avons signalé. Mais il n'avait pas fait deux pas que cette porte s'ouvrit et livra passage à un homme dont Pardaillan reconnut la tournure : c'était l'écuyer qui accompagnait le maréchal pendant son séjour à l'auberge des Ponts-de-Cé.

Le vieux routier fit immédiatement demi-tour. L'instant d'après, il était rejoint par l'homme :

— Monsieur de Pardaillan ? que fait-il ? murmura l'écuyer.

— Dort ! souffla laconiquement Pardaillan.

L'écuyer entr'ouvrit doucement la porte, aperçut le faux Pardaillan sur le lit, entendit un ronflement sourd, et referma la porte en disant à voix basse :

— C'est bien ; ne bouge pas d'ici; dès qu'il sera éveillé, viens me prévenir.

Là-dessus, celui que Pardaillan appelait l'écuyer du maréchal poursuivit son chemin à pas étouffés et descendit le grand escalier.

— Ouf ! murmura l'aventurier. J'en ai la sueur dans le dos ! Mais maintenant, je crois que je suis tranquille pour une heure ou deux. C'est bien le diable, si je ne découvre pas le mystère, c'est-à-dire la personne que l'on cache dans cet hôtel, et qu'on tient tant à ne pas me laisser voir. Allons ! A la découverte !...

Ausitôt, il gagna le petit escalier et commença à descendre.

— Il fait noir comme dans un four, grommela-t-il. Je crains bien de m'être lancé sur une fausse piste.

Comme il achevait ces mots, il posait le pied sur l'étroit palier du premier étage. Là une porte était ménagée, qui permettait d'entrer dans les appartements du maréchal.

Pardaillan allait passer outre et continuer à descendre, lorsqu'à travers cette porte un bruit de voix lui parvint.

Vivement, il colla son oreille à la serrure.

Et, très nettement, il entendit prononcer son nom à diverses reprises.

. . . . . .

A peu près vers le moment où Pardaillan bâillonnait le laquais Didier, une chaise sans armoiries s'arrêtait devant l'hôtel de Mesmes; un homme en sortait mystérieusement et pénétrait aussitôt dans l'hôtel.

Sans doute, c'était un personnage d'importance, car il fut introduit à l'instant même dans le cabinet du maréchal de Damville.

Celui-ci, en apercevant son visiteur, alla au-devant de lui avec une certaine émotion, en disant à voix basse :

— Vous ici !... quelle imprudence !...

— L'imprudence eût été plus grande encore si je m'étais rendu chez monseigneur de Guise ou chez Tavannes. Et pourtant, la chose est si grave que je devais vous prévenir au plus tôt. Depuis hier, je ne vis pas ; j'ai pu tout à l'heure m'échapper de la Bastille sans éveiller de soupçons ; je vais tout vous dire ; il faut que Guise soit prévenu aujourd'hui. Il y va de notre tête à tous...

— Vous exagérez, Guitalens, fit Damville, qui, cependant, devant l'air effaré de son visiteur, ne put s'empêcher de pâlir.

Ce visiteur n'était autre, en effet, que Guitalens, le gouverneur de la Bastille.

— Voyons ! qu'y a-t-il ? reprit le maréchal.

— Sommes-nous seuls ? Etes-vous sûr qu'on ne peut nous entendre ?

— Parfaitement sûr. Mais pour plus de précaution, venez.

Le maréchal introduisit alors Guitalens dans une étroite pièce qui faisait suite à son cabinet.

(A SUIVRE.)

(Reproduction autorisée pour tous les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.)

Courrier graphologique

Trust Johnny. C'est une nature honnête, sérieuse, ordrée, consciencieuse, simple et aux goûts délicats. Très affectueux, fort sensible dans tout ce qui touche au domaine sentimental, tenace par la volonté, persévérant avec l'entêtement d'un esprit qui va jusqu'au bout de son raisonnement, c'est un jeune homme poli, bien élevé, modeste et bien équilibré. Certes le cœur est inflammable et passionnément attaché à la poursuite des satisfactions amoureuses. Sa susceptibilité de nerveux enclin à l'exclusivisme incite à l'humeur jalouse. Mais cela même travaille à incruster profondément les sentiments d'affection et à les marquer au coin de la fidélité, d'autant que la concentration est une des tendances fondamentales de sa mentalité. Bien qu'encore naïf par bien des côtés, « Trust Johnny » est assez intelligent pour s'intercaler avec savoir-faire dans les circonstances qui modifient ses habitudes ou ses idées. Il fera bien toutefois de cuirasser son cœur et d'acquérir un caractère plus indépendant, plus entreprenant, plus ouvert aussi. Bien armé pour la résistance, il le deviendra pour l'attaque.

Lily. Elle distille la séduction à travers une réserve un peu provoquante. C'est un geste d'indépendance qui réduit la spontanéité du désir de plaire, un geste de protection contre la passionnalité du tempérament, un geste régulateur qui doit ramener le jugement à une plus juste évaluation des choses et empêcher que le romanesque ou la trop grande émotivité physique ne trahissent l'intense vibrophonie de l'âme. Riche nature, habile, adroite, intelligente, imaginative, à la recherche d'une mystique, et pourtant profondément attachée à la réalité, aimant la vie, capable d'une grande dépense de vitalité motrice. Son caractère, derrière l'effort de maîtrise manifeste, est sujet à bien des inégalités. Il n'a pas encore réalisé l'harmonie, l'unité, la stabilité. Le cœur, enrichi d'une bonté bien intentionnée et serviable, la volonté orientée en avant, la simplicité atavique auraient besoin d'une base plus ferme, d'une expression plus nette et plus claire, débarrassée de toute épine et de toute réaction brusquée. C'est un arbre touffu qu'il faudrait émonder. Sa belle sève promet alors un fruit savoureux.

Tilette. Voilà une jeune personne qui sait ce qu'elle veut. La vie ne l'effraie pas. Elle attaque de front les difficultés, les enfonce, les bouscule et son opiniatreté, sa résolution, son entêtement, son cran finissent par en avoir raison. C'est pourtant une âme sensible, un être tendre et affectueux par instinct, capable de s'attacher passionnément, de se dévouer corps et âme, de faire preuve d'une fidélité à toute épreuve. Que sa volonté soit parfois vive, brusque, nerveuse, autoritaire même, cela n'empêche que ses intentions sont généreuses. Elle est tout d'une pièce et il faut la prendre telle qu'elle est, car il y a de l'or dans ce cœur émotif et vibrant dont les mouvements sont spontanés, sincères et profondément humains. De plus, l'intelligence est vive, claire et représente un excellent terrain de culture pour le développement de l'esprit. Tilette est adroite, artiste dans son genre, consciencieuse et comme il est beaucoup promis aux êtres de bonne volonté, on peut augurer que tout dans sa vie sera comme elle a résolu que ce soit. Elle est vitalisante.

Bamboula. Le bonheur est en vous, tendre et affectueuse mignonne et vous saurez certainement en embellir votre existence et la répandre autour de vous. Votre cœur, d'une sensibilité passionnée est rempli de bons désirs. Vous n'avez qu'un seul ennemi : c'est la nervosité qui vous excite à agir impulsivement dès que vous êtes hors de votre assiette. C'est quelquefois l'impatience, d'autres fois le dépit, ou la susceptibilité, ou l'irréflexion. Mais ce sont là de petits nuages vite dissipés au soleil de l'affection et de la gentillesse, car on vous mènerait au bout du monde en vous traitant avec la délicatesse et le tact que réclame votre nature impressionnable et fine. Vous êtes du reste une jeune personne habile de toutes manières ; vos doigts, vos yeux, vos procédés, tout obéit à un savoir-faire inné des plus précieux. Seulement, acquérez une meilleure maîtrise de vos sentiments. Raisonnez-vous, écoutez votre intuition et suivez-la quand elle est d'accord avec votre intelligence si claire et votre conscience vigilante. N'oubliez pas que la femme aimante doit être forte pour deux. Haussez donc la fermeté d'un bon cran ! et bonne chance !

Jean-Paul. C'est une âme ardente, bouillonnante, en état euphorique d'excitation, toujours fouettée par ses émotions, emportée sur les ailes de la fantaisie et qui, d'un geste large et bienveillant, embrasse tout ce qui l'entoure. L'effervescence déborde et menace de dominer la volonté. Ce n'est que grâce à de violents freinages, à de brusques renversements de direction que cette machine vivante se maintient en équilibre dans son allure mentale acrobatique. De l'apparente confusion causée par cette exaltation presque véhémente se dégagent de belles lignes d'art, d'originalité, de personnalité. Une rare habileté préside à ces manifestations talentueuses d'une activité cérébrale qui, en pratique, se transpose en savoir-faire hardi, en don d'arrangement, en goûts de coloriste-impressionniste. La joie de vivre portes et fenêtres ouvertes, la gaîté, la vivacité, sont mélangées d'une certaine insatisfaction, d'une nostalgie intime, d'aspiration à un épanouissement plus intégral. C'est que le besoin de mouvement consomme avec exagération des forces vives qui n'ont pas le temps d'arriver au transformateur de puissance.

Chéri. Il possède tous les éléments de la force virile : intelligence naturelle, volonté agissante, résistance courageuse, activité de tempérament, sens pratique, sentiment du devoir, générosité de cœur, sensibilité et affectuosité. C'est un jeune homme plaisant, expansif avec mesure, dont les sentiments ont certaine profondeur et qui trouvera en lui-même de l'énergie pour deux. Il y aurait toutefois quelques retouches à faire à son caractère, et comme à l'essayage d'un habit neuf, autant s'y prendre avant le coup de fer. D'abord qu'il assouplisse sa volonté encline à l'irréductible entêtement et acquière plus de douceur vraie et de tact. Qu'il modère ensuite ce que sa nature a de trop vif et d'emporté en face de l'opposition. Qu'il observe toujours une inviolable droiture dans l'intimité, disant sa pensée jusqu'au fond et ne laissant sous aucun prétexte s'asseoir le malentendu au foyer. Il a tant de solides qualités, tant de fidélité latente, tant de besoin de tendresse, qu'il est tenu par honneur de régler tout de suite ces petits comptes caractéristiques. Ne s'agit-il pas de son bonheur à elle ?

PHILOGRAPHE.

BON

pour une analyse graphologique à prix réduit

Joindre au document à analyser le présent bon et la somme de fr. 2.50 en timbres-poste, prix consenti spécialement aux lecteurs du journal, en indiquant dans l'intérêt même du scripteur, l'âge, le sexe et si possible la profession. Adresser le tout à la « Feuille d'avis de Neuchâtel », Service graphologique. Neuchâtel.

Notre courrier graphologique est ouvert à tous les lecteurs du journal (abonnés et acheteurs au numéro).

Prière d'adresser les documents qu'on désire soumettre à l'examen du graphologue à la

Feuille d'avis de Neuchâtel Service graphologique

Joindre à l'envoi la somme de 2 fr. 50 ainsi que le bon permettant d'obtenir une consultation au prix réduit consenti spécialement aux lecteurs du journal.

Bulletin à découper

pour les personnes ne recevant pas encore le journal

Je déclare souscrire à un abonnement à la

Feuille d'avis de Neuchâtel

jusqu'à

Fin juin 1934 . . . . . 2.90
Fin septembre 1934 . 6.70
Fin décembre 1934 . . 10.40

(biffer ce qui ne convient pas)

somme que je verse à votre compte de chèques postaux IV 178 ou que veuillez prendre en remboursement.

Nom : .....

Prénom : .....

.....

Adresse : .....

.....

(Très lisible.)

Avec la bicyclette
Condor
que d'agréables randonnées
A. DONZELOT
Place du Monument
Neuchâtel

ne pique pas la langue, ni ne sèche la gorge, toujours délicieux! 50 g 40 cts., 100 g 80 cts.
HORN Wiedmer fils S. A. Fabr. de tabacs, Wasen i/E
TABAC HORN TOUJOURS BON

OPEL 1934
UN PRODUIT DE GENERAL MOTORS

LE PRODUIT DE LA COLLABORATION
de la General Motors et ses formidables ressources - avec les Usines Opel
OPEL 4 cylindres 7 C. V. Opel 6 cylindres 10 C. V.
1. Suspension Synchrone, (Roues Avant Indépendantes, Ressorts à boudin, Parallélisme des roues avant)... 2. Stabilisateur Arrière. 3. Freins Hydrauliques. 4. Cadre surbaissé entretoisé en X ; 5. Service et pièces de rechange au meilleur prix dans toutes les localités importantes du pays.
A partir de Frs. 2.990.- FRANCO DOMICILE POUR LA LIMOUSINE 4 PLACES, 4 CYL., 6 C. V.
Distributeur Officiel :
GARAGE APOLLO — **CAMILLE BORNAND**
Tel. 6.11 *Faubourg du Lac*, 19 NEUCHATEL
Sous-distributeurs : GARAGE DU CASINO, FLEURIER — GARAGE E. JAVET, SAINT-MARTIN — CH. ROBERT, PESEUX

PIANO
A vendre, faute d'emploi, bon piano Franck en noyer, cordes croisées, châssis fonte d'acier. Etat de neuf.
Eventuellement, on échangerait contre meubles.
Adresser offres écrites à B. R. 486 au bureau de la Feuille d'avis.

Paille de vigne
A vendre belle paille 1re qualité, à 2 fr. 50 le paquet de 10 poignées. S'adresser à la Colonie agricole de l'Armée du Salut, le Devens sur Saint-Aubin. Téléphone 81.009.

Extrait du tableau des correspondances des paquebots-poste et de la poste aérienne

publié par la direction générale des postes et des télégraphes

Derniers départs des trains pour envois de Neuchâtel à destination des pays d'outre-mer

du 25 avril au 1er mai 1934 inclusivement

Les heures non affectées du signe * (par correspondance-avion seulement) ou § (aussi par correspondance-avion) ne concernent que le courrier à transporter par la voie ordinaire

	25	26	27	28	29	30	1
A. Asie.							
1. Inde britann.	1410*	945§		1311 2150*			2150*
2. a) Penang.		945* 2207		2150* 1311			
b) Siam.	1410*	945* 1410		1311 2150*			2150*
3. a) Singapore.		945* 1410		1311 2150*			
b) Indochine fr.	1410*	1410		1311			2150*
4. Ceylan.		1410		1311 2150*			
5. Indes néerlandaises.		945* 1410§		1311 2150*			
6. Chine. Iles Philippines.	1641	1641	1641	1641		1641	1641
Chine mérid. Philippin.	1410*	945*		2150*			2150*
7. Japon.	1641	1641	1641	1641		1641	1641
8. Ile Chypre.	945			1311			
9. a) Iraq.	1410*	945*		1311 2150*			2150*
b) Perse mérid.	945 1410*	945*	2150	1311 2150*		2150	2150*
10. Perse septentrionale.	945 1410*	945§	945	945 2150*		945	945 2150*
11. Palestine.	945 1410*	Jaffa, Jérusalem 945*		1311 2150		2150	2150*
12. Syrie.	945 Beyrouth 1410*	945*	2150	1311 Beyrouth 2150 Alep 2150*		2150	2150*
B. Afrique.							
1. Afrique du Sud	2150* 2207	638§				1556	945
2. Afrique orient. britannique.	945 2150*			1311			
3. Afrique orient. portugaise.	2150* 2207	945				1556	945
4. Algérie.	1410§	1000 1410*	1410§	1410§ 2207§		1410§	1410§
5. Cameroun. Zone française				1410*		2030	2005
Zone britannique				1410*		2005	2005
6. Congo belge a) Boma, Matadi, Léopoldville.							
b) Elisabethville.	2207	945*				1556	945
7. Côte d'Or.				1410*		2005	

	25	26	27	28	29	30	1
8. Egypte.		945§ 2150*		1311 2150§	lettres c. postales p. aff.	2150	
9. Ethiopie,	945	945		1311			
10. Libye.	2150*	20 05 Tripoli 21 50*	2005 Bengasi	2150*	2150*	2005 2150*	Tripoli 2150*
11. Maroc.	1410*	1410*	1410*	1410*		1410*	1410*
	Tous les jours 1						
12. Sénégal.				1410*			
13. Tunisie.	1410*	1410*	1410* 2030	1410*	2030	1410*	1410* 2030
C. Amérique.							
1. Etats-Unis d'Amérique.	2005		2005				
2. Canada.	1311	2005	1556				
3. Mexique, Costa-Rica, Guatémala, Salvador, Cuba, Colombie, Equat.	2005		2005				
Pérou et Chili septentrional.				1410*			
4. Vénézuéla.						2005	2005
5. Brésil. a) Rio-de-Janeiro et Sao-Paolo.			945 1641*	1410* 1641	638 Montevid. excepté		
b) Recife et San Salvador.		1641	1641*	1410* 1641		1641	
c) Belem.		1641	1641*	1410* 1641		1641	
6. Argentine, Uruguay, Paraguay, Chili (sauf le nord).			945 1641*	1410* 1641	638		
7. Bolivie a) Villazon.			945 1641*	1410*	638		
b) La Paz.			945 1641*	1410*	638		
D. Océanie. 1. Australie.		2207		1311§ sauf l'ouest			
2. Nouvelle-Zélande.	1556			1311§			

1) Courrier ordinaire : remise plusieurs fois par jour au service français

Correspondances-avion { * Par correspondance-avion seulement ; § Aussi par avion

15.80
reptile, bride et décolleté

8.80
noir, brun, vernis, daim . 9.80 et 12.80

9.80
ghili noir, brun, vernis 12.80 et 15.80

7.80
soulier tressé et sandalettes 9.80 et 12.80

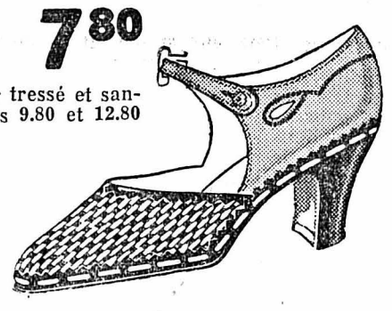

8.80
charleston vernis et brun

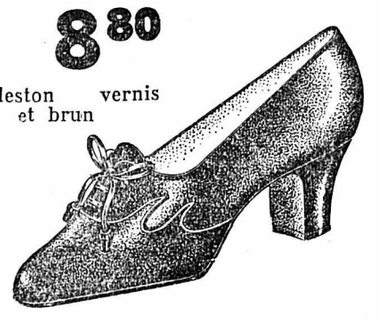

Kurth. Neuchâtel

A remettre tout de suite, à Neuchâtel, pour cause de force majeure, petit
magasin d'épicerie
vins, légumes, etc., à prix avantageux (avec ou sans logement). Conviendrait pour ménage dont le mari travaille dehors.
Adresser offres écrites à M. E. 238 au bureau de la Feuille d'avis.

Parures Yala et Mona
Chemises de nuit, jersey et crêpe de Chine
Combinaisons - Pyjamas
CHOIX MERVEILLEUX chez
GUYE-PRÊTRE
Saint-Honoré, Numa-Droz Maison neuchâteloise

Encore du nouveau
tomates entières — pelées
notre qualité à Fr. 1.40 la boîte d'un litre est très bonne
— ZIMMERMANN S.A.

VIOLON
MAURICE DESSOULAVY
A REPRIS SES LEÇONS
Rue du Coq d'Inde 20 — Téléphone 7.41

La chemise Polo de bon goût

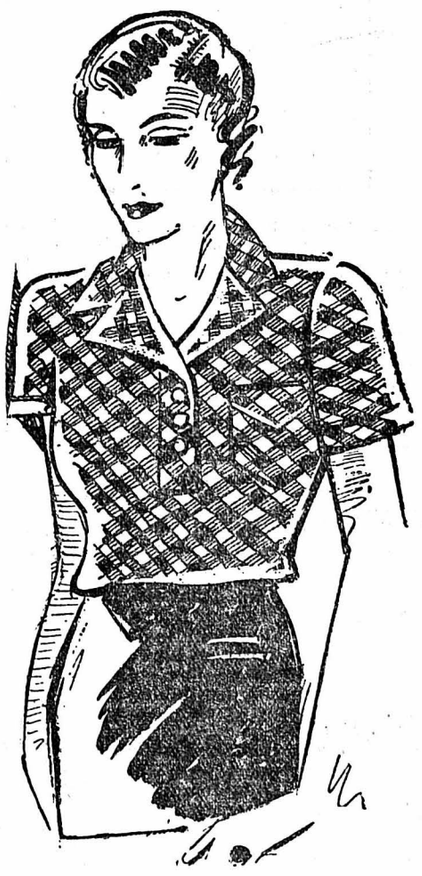

Chemise polo pour dames, pure laine, dessin écossais nouveauté, se fait en bleu-blanc, rouge-blanc ou noir-blanc

5.90

Voyez notre petite vitrine spéciale

AU LOUVRE
LA NOUVEAUTÉ S.A.
Neuchâtel

Les idées de Maryvonne

Fidélité

Le brun Jeanrichard a repris sa place, dans la cour du collège de la Promenade ; les écoliers ont fait de même, dans les classes d'où, hélas, toutes les attractions ont disparu.

Les exposants ont remis dans leurs halles, magasins, vitrines, entrepôts, les objets qu'ils avaient exposés à la vue de leurs visiteurs. Nous, le public, pensons déjà à autre chose: le comptoir est passé : un point, c'est tout.

Mais voilà : ce n'est pas tout ; au contraire. Le rôle des exposants est terminé, celui du public, celui des acheteurs commence. Le comptoir n'est pas qu'une sorte d'exposition, sans lendemain, une manifestation fortuite, destinée à tomber dans l'oubli. Les artisans, marchands, fabricants, artistes dont nous avons vu les stands ont repris place, chacun dans son atelier, son magasin, sa fabrique, derrière sa machine ; non loin de nous, dans notre quartier familier, ou dans le canton voisin, ils ont repris leur activité journalière et cachée. Ils comptent tous sur nous, savez-vous cela ?

Nous sommes venus par milliers, et, dans un air de fête, de foire, où flottaient des mélodies, des chansons, des parfums, de la gaîté, nous avons, pour nous distraire, parcouru leur comptoir en tous sens. C'est déjà quelque chose. Ce n'est pas suffisant.

Nous devons être fidèles à tous ceux qui nous ont montré ce qu'ils font pour nous ; fidèles acheteurs dans le magasin et la boutique, après avoir été spectateurs intéressés dans le comptoir. L'exposant a fait ce qu'il a pu, s'efforçant d'attirer sur sa marchandise, sur son travail, l'attention des passants. Ceux-ci sont tous des clients. Il faut qu'ils s'en rappellent. C'est très bien de visiter notre comptoir ; c'est beaucoup mieux encore d'être fidèle aux exposants, quand le comptoir est fermé : ainsi seulement, il atteint le but qu'il se propose et obtient un résultat tangible et durable.

Sachons que la fidélité du consommateur, de l'acheteur est la base même de la vie économique : c'est pour la ranimer, l'affermir ou la solliciter que s'organisent nos comptoirs. Il ne faut jamais l'oublier.

La page de Madame

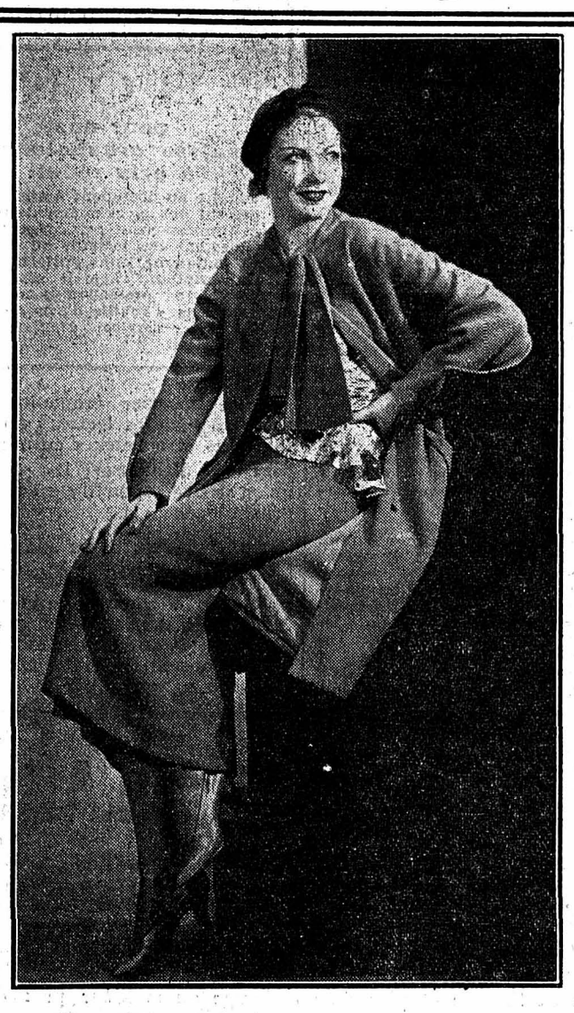

Ensemble en lainage bleu ; la blouse est en mousseline imprimée

Très seyant manteau, à jolie ligne, en lainage noir, avec garniture de renard gris

VIYELLA : la laine d'été

BARBEY & Cie, merciers
Rues du Seyon et Trésor 9

Choix immense dans les dernières nouveautés en cols fantaisie et écharpes taffetas.

Savoie-Petitpierre S. A.

Chapeau Sisol noir, garni de couteaux glycérinés jaune et noir (Modèle Rose Valois, Paris)

Frais minois, jolie robe et gracieux chapeau, annonçant la saison nouvelle

Chapeau forme béret, en paille fantaisie bleue, garniture de ganses blanches (Rose Valois, Paris)

Pour le printemps

Etant destinés, en principe, à être portés sous un ciel lumineux, les modèles printaniers sont souvent combinés en teintes claires ou avec des oppositions de coloris, très agréables à l'œil. Le blanc est même fort apprécié dans ce domaine si particulier et c'est ainsi que l'on a préparé des deux-pièces charmants, égayés quelquefois d'une cravate ou d'une ceinture de ton vif.

Dans d'autres cas, le vêtement ou le petit paletot seulement est clair, tandis que la robe qui l'accompagne est faite au contraire en étoffe foncée. Ceci est d'ailleurs le cas de l'ensemble que montre cette figurine.

La robe est interprétée en crêpe de soie côtelé bleu marine. Elle se garnit très sobrement au corsage d'agrafes en forme de petits bâtonnets de galalithe blanche. Une ceinture de peau, également blanche, complète l'ornementation.

Pour la petite veste, d'un aspect frais et léger, presque estival, on a choisi un gros crêpe mat blanc. Ce court paletot est fermé très haut devant par un motif semblable à ceux qui ornent la robe. Les manches, longues et plates, sont cependant bien nouvelles et d'un effet très original grâce au pli qu'elles forment dans le haut.

Comme ce modèle est sans col, on complète l'ensemble d'une courte cravate, nouée très simplement sous le cou. Le béret est également en tissu marine ; enfin les gants et le sac sont blancs. Ajoutons en terminant qu'il serait pratique d'avoir une seconde petite veste bleue ce qui permettrait de donner à l'ensemble une note toute différente.

ENTRE NOUS

Vos questions — Nos réponses

Père de famille, à Neuchâtel. — Mon fils est très habile dans les travaux manuels et voudrait apprendre un métier ; je désire qu'il fasse des études. Qui a raison de nous deux ?

R. — Pardonnez ma franchise : c'est votre fils qui a raison. Il n'y a pas de sot métier, à présent moins que jamais. Adressez-vous au bureau d'orientation professionnelle : on vous y dira des choses profitables à vous comme à votre fils.

English speaking reader, Neuchâtel. — Selon vous, quels sont, aujourd'hui, l'homme et la femme les plus spirituels d'Angleterre ?

R. — Tous deux font partie du Royaume-Uni. L'homme, à mon avis, c'est G. Bernard-Shaw ; il est Irlandais. La femme, c'est la comtesse d'Oxford et Asquith, Margot Tennant de son nom de famille et de plume ; elle est Ecossaise.

Henriette, à Corcelles. — Pouvez-vous me dire ce qu'il faut faire pour conserver des citrons frais pendant plusieurs jours ? Que faire aussi pour avoir un teint clair quand on n'est plus très jeune ?

R. — Vous conserverez les citrons longtemps frais en les plaçant dans un saladier rempli d'eau froide. Cette eau doit être renouvelée chaque jour.

Recette pratique pour le teint : manger beaucoup de fruits crus, oranges, pommes ; boire beaucoup d'eau fraîche; prendre beaucoup de repos, huit heures de sommeil en tout cas. Manger très peu de viande; boire peu de café ; ne prendre aucun alcool. C'est par l'estomac et l'intestin qu'on soigne son teint.

Mme J. Th., Môtiers. — Veuillez m'indiquer la manière de jouer au jacquet et m'en donner les règles.

R. — L'explication détaillée de ce jeu, dérivé du tric-trac, est fort longue. Vous la trouverez dans le grand Larousse illustré en huit volumes. Les règles du tric-trac sont données par la grande Encyclopédie. Si vous n'avez pas ces ouvrages, envoyez-moi une enveloppe affranchie et je vous ferai parvenir tous les détails sur ce jeu.

Maman curieuse, à Neuchâtel. — La Plume d'oie veut-elle me donner un moyen pour nettoyer les touches du piano et pour conserver souples les étoffes de flanelle lavées chez soi. Enfin, à quel âge une fillette peut-elle apprendre à nager ?

R. — Frotter les touches avec un chiffon imbibé d'alcool, d'eau de Cologne ou d'éther sulfurique.

Quelques gouttes d'huile d'olive dans l'eau du lavage empêchent les flanelles neuves de se «fouler», comme nous disons.

Apprendre à nager n'est pas une question de sexe ; l'impressionnabilité plus ou moins grande des enfants est à observer. Mais la vogue dont jouissent enfin et à juste titre nos plages, familiarise les petits, dès leur tendre enfance, avec l'élément liquide. Je pense qu'un enfant peut apprendre à nager entre quatre et cinq ans.

Hausfrau, à Peseux. — Dans un dîner où se trouvent beaucoup de personnes d'âge différent, peut-on parler de tout ? Comment empêcher les silences qui parfois tombent dans la conversation ? La femme peut-elle demander à son mari une somme mensuelle régulière pour sa toilette et ses menus plaisirs ?

R. — Il est impossible de parler de tout, comme vous dites, au cours d'un dîner. Ce mot tout contient un million de sujets de conversation ! Evitez la politique qui nuirait à la quiète digestion de vos hôtes; et les potins, je vous en prie, qui vous porteraient préjudice plus que vous ne le supposez. Empêchez les gens de parler de leurs enfants et de leurs petites affaires : ces sujets ne sont pas d'intérêt général. Si, parmi vos invités, il se trouve une personne connue pour ses ouvrages, études, voyages, travaux matériels ou intellectuels, faites-en le centre de la réception.

La maîtresse de maison, toujours sur le qui-vive, ne laissera pas le silence tomber sur ses invités. Elle interpellera tel ou tel d'entre eux ou posera une question d'actualité : Avez-vous lu, avez-vous vu, qui peut me renseigner, etc.

Vous me mettez dans l'embarras, Madame, en posant votre dernière question. Si je réponds oui, les maris m'en voudront de mettre, pour vous plaire, la main à leur poche. Si je dis non, les épouses qui aimeraient davantage d'argent mignon m'en voudront très fort. S'il vous plaît, arrangez-vous à l'amiable avec votre mari ; je n'ose mettre le doigt entre l'arbre et l'écorce et ne me sens pas le courage de me placer entre l'enclume et le marteau.

Grand'mère, à Berne. — L'habitude qu'ont les enfants de se passer de chapeau vous paraît-elle sans danger ? N'est-elle pas mauvaise ?

R. — La mode d'aller nu-tête ne doit pas être malsaine ; les enfants sans chapeau ni béret ne sont ni plus souvent enrhumés, ni plus longtemps grippés que les autres.

M. S. à Neuchâtel. — Réponses dans le prochain courrier.

A mes correspondants. — Les questions peuvent être posées en allemand et en anglais. Je les traduis et y réponds en français, bien entendu.

LA PLUME-D'OIE.

Conseils de beauté

Pour conserver un teint de pêche

Le secret de la séduction d'une femme tient à la fois dans l'élégance de sa silhouette et dans son teint Mais c'est encore le teint le premier attrait, car c'est en lui surtout que règne la fraîcheur de la jeunesse, inestimable beauté dont on peut créer l'illusion attirante en possédant un teint uni et rosé.

La silhouette peut facilement être corrigée et atteindre la perfection ; elle exige seulement du goût et une bonne couturière. Mais c'est une erreur de penser qu'un simple maquillage peut arriver à corriger un teint défectueux et lui donner le velouté éclatant de la jeunesse. Certes, le maquillage est toujours nécessaire, car il permet de mettre en valeur les traits d'un visage et de lui donner une personnalité caractéristique ; d'autre part, l'ensemble de ses couleurs peut créer une harmonie parfaite, dont l'impression soignée et nette est fort agréable. Mais le maquillage n'est pas suffisant, et il ne peut être réussi qu'appliqué sur une peau saine. Et pour conserver — ou obtenir — une peau saine, les femmes n'ont pas les notions indispensables. La faute générale qu'elles commettent d'abord est d'ignorer tout de la nature et des besoins de la peau ; ensuite de négliger cette question jusqu'au jour où l'on s'aperçoit que la peau s'abîme de façon alarmante, et c'est alors bien tard... Il faut donc, avant tout, connaître le détail des soins nécessaires à l'entretien du teint, et commencer ces soins très tôt. Par exemple, beaucoup de mamans croient que leurs jeunes filles altèrent leur teint lorsqu'elles commencent, vers 14 ou 15 ans, à se maquiller. C'est une erreur. La vérité est que, vers cet âge, époque de la puberté, les glandes sébacées fonctionnent davantage, graissant la peau à moins que d'autres troubles apparaissent, ayant aussi une influence sur le teint.

Comme les mamans ne leur indiquent pas — faute de le savoir elles-mêmes — les précautions indispensables pour sauvegarder ce précieux teint, les jeunes filles, désolées des transformations disgracieuses qu'elles remarquent s'efforcent de les cacher sous des poudres, des crèmes mal choisies et souvent employées à tort. Le teint devient terne, la peau huileuse, et des comédons apparaissent qui se transforment vite en boutons.

Cela démontre donc qu'il faut commencer les soins rationnels dès cette époque délicate de la puberté, afin de remédier aux disfonctions qui se produisent et conserver le teint initial. C'est aussi à ce moment que débute une autre anomalie : les poils superflus. Il faut bien comprendre que ces deux inconvénients occasionnent les mêmes dégâts. En pressant les comédons, les boutons qui naissent sur une peau séborrheique, vous provoquez des traces, des inflammations ; de même en épilant les poils vous provoquez des irritations qui facilitent également les boutons et les cicatrices. L'une et l'autre de ces anomalies négligées, donnent donc rapidement à la figure un aspect malsain que l'on pourrait comparer à celui d'une passoire huileuse.

Pour entretenir votre peau en bon état, trois points sont à observer : le nettoyage, la protection, la nutrition. Au sujet du nettoyage, depuis quelques années, une erreur se répand de plus en plus qui tend à proscrire l'emploi de l'eau et du savon. A leur place on utilise des graisses, des huiles, sous prétexte d'éviter les dartres. C'est grandement se tromper. Il faut au contraire, chaque jour, se nettoyer avec de l'eau et du savon, mais en observant soigneusement la qualité du savon et la température de l'eau. Une peau normale devra être nettoyée à l'eau tiède et rincée à l'eau froide. Il faut éviter les savons alcalins qui amollissent, gonflent la peau et attaquent l'épiderme ; de même les savons acides qui donnent les mêmes résultats.

Après ce nettoyage au savon, fait bien profondément, employez une lotion tonique afin de neutraliser encore ce qui peut rester sur la peau et en resserrer les pores ; ensuite, par de légers tapotements vous activerez la circulation superficielle de votre épiderme.

Je veux maintenant terminer par un résumé succinct des soins à donner à une peau normale : Le matin : nettoyage à l'eau tiède et savon neutre. Rinçage à l'eau froide. Essuyage avec une serviette douce. Tapotements avec lotion tonique. Etendre ensuite une crème neutre et poudrer. Si vous voulez rosir vos joues, n'utilisez que des fards gras. N'omettez pas l'huile végétale sur les paupières et autour des yeux. Le soir : lavez le visage à l'eau tiède et au savon, mais pas d'eau froide. Lotionnez seulement avec le tonique, et étendez sur les parties sèches la crème grasse végétale. J'ouvre encore ici une parenthèse. Comme il est très difficile de se procurer une crème de qualité sûre, vous pouvez, à peu de frais, en composer une vous-même. Achetez des os de bœufs ; faites-les bouillir et prélevez la mœlle qu'ils contiennent. Laissez réduire seule cette mœlle pendant quelques instants. Elle formera une sorte de pâte que vous étendrez sur votre visage pour le nourrir, et vous pourrez également l'employer pour vous nettoyer.

Si vous observez sagement tous ces soins, vous éviterez les dartres, les boutons, les rides, enfin toutes les flétrissures du teint, et vous conserverez votre peau indéfiniment jeune et fraîche. Mais n'oubliez pas de veiller attentivement aux anomalies qui peuvent apparaître.

Doctoresse Fl. K.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

AUX INDES

Vingt mille travailleurs se mettent en grève

pour protester
contre une baisse des salaires

Vingt mille travailleurs de l'industrie textile ont cessé le travail dans la matinée, à Bombay. En prévision des manifestations, les issues des usines sont gardées par des forces importantes de police montée.

C'est en signe de protestation contre la réduction de leurs salaires que les ouvriers des filatures de coton ont décidé de faire grève. Le comité panindien des ouvriers textiles avait approuvé, il y a une quinzaine de jours, la décision du comité de grève de Bombay de proclamer une grève générale le 23 avril.

Ce que sont les fascistes anglais

Leur chef, sir Mosley le dit assez rudement

LONDRES, 24. — Dimanche soir à l'Albert Hall, au cours d'une réunion à laquelle participaient plus de 3000 fascistes, sir Oswald Mosley, chef de l'union des fascistes britanniques, a exposé la politique de son parti.

Au cours de son discours, sir Oswald Mosley a déclaré notamment que si M. Baldwin pouvait être pris comme le représentant type de l'Angleterre endormie, les fascistes étaient les représentants de l'Angleterre éveillée et que leur mission était de combattre la décadence politique dans laquelle était tombée le pays.

Un important service d'ordre était organisé autour de l'Albert Hall. Des groupes de communistes qui avaient essayé de provoquer des désordres et avaient entonné des chants révolutionnaires, ont été rapidement dispersés par la police. La réunion a eu lieu dans le calme.

Trotzky irait-il en Scandinavie?

PARIS, 24 (T. P.). — On annonce que Trotzky cherche un refuge en Scandinavie.

On mandait hier, en effet, de Copenhague, que l'ex-commissaire soviétique avait demandé asile aux gouvernements du Dannemark, de la Suède et de la Norvège. Aucune réponse ne lui est encore parvenue.

La nouvelle politique étrangère de la France

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

PARIS, 24. — D'intenses mouvements diplomatiques se jouent ces jours-ci sur l'échiquier européen. Tandis que M. Barthou ministre français des affaires étrangères, s'entretient à Varsovie, M. Suvich, sous-secrétaire d'Etat italien des affaires étrangères s'est rendu à Londres après avoir passé par Paris. On tente une opération in-extremis pour renflouer la conférence du désarmement.

Dans un très bel article à « l'Echo de Paris », M. Pertinax résume le nouvel esprit de la politique française : « La France ne cédera en rien aux instances britanniques, italiennes ou allemandes. Elle en a assez du réarmement de l'Allemagne et ne reprendra la question du désarmement qu'à Genève, devant la S. d. N. Telle est la ligne à suivre. Qu'on ne nous entretienne plus d'autre chose.

Les entretiens de M. Barthou dans la capitale polonaise

VARSOVIE, 24 (Havas). — Dans les déclarations faites à la presse, M. Louis Barthou a déclaré que ses premières impressions étaient très nettes et très favorables. Il a ajouté que, chargé de rendre au gouvernement polonais la visite que M. Beek a faite à Paris en septembre dernier, il apportait l'hommage du gouvernement français à la Pologne ressuscitée et devenue l'une des grandes nations de l'Europe. L'ancien président du conseil a ensuite expliqué la position prise par la France à l'égard de la conférence du désarmement et la conviction qu'il y a de servir la paix du monde en refusant de « légaliser » le réarmement de l'Allemagne.

Parlant des relations franco-polonaises, M. Barthou a ajouté : Qu'il y ait des difficultés, c'est un fait, mais n'y a-t-il pas parfois des malentendus même entre peuples voisins et nos deux pays ne sont-ils pas séparés par une longue distance ? En vérité, poursuit-il, l'amitié qui nous unit est intacte et l'alliance est aussi indissoluble en 1934 qu'en 1921. Ayant rendu hommage à M. Beck, M. Barthou a dit : Le toast prononcé hier par mon collègue polonais répond exactement aux nécessités de la situation, il faudra bien que ceux qui manœuvrent en prennent leur part.

Evoquant l'accord germano-polonais de janvier dernier, M. Barthou déclare : « Tant mieux si ce traité de rapprochement entre la Pologne et l'Allemagne sert la paix. En tout cas, il n'a troublé en rien les relations entre la France et la Pologne parce que la franchise est la meilleure forme de la diplomatie.

Carnet du jour

CINEMAS

Chez Bernard: Robinson moderne.
Apollo: Quelqu'un a tué.
Palace: Le grand jeu.
Théâtre : Nu comme un ver.
Caméo : Amour et discipline.

M. Patenôtre a-t-il payé les organisations d'extrême-gauche?

Il doit en répondre à la commission du 6 février

PARIS, 24 (Havas). — Le lieutenant-colonel de Lattrec, à l'état-major du général Weygand, a été entendu lundi après-midi par la commission d'enquête sur les événements du 6 février. Il a déclaré avoir eu deux conversations avec M. Maxime Real del Sarte, le 31 janvier, dans l'atelier de ce sculpteur. Mais il nie avoir insisté sur le rôle que pourrait jouer Frot, dont il s'est entretenu avec le chef des camelots du roi.

Il affirme en outre n'avoir pas parlé de ces entrevues au général Weygand.

M. Patenôtre a été confronté ensuite avec M. d'Aramon. M. d'Aramon a maintenu sa récente déclaration, d'après laquelle M. Patenôtre lui aurait dit avoir été sollicité pour subventionner des organisations d'extrême-gauche. M. Patenôtre a non seulement nié ces propos, mais a déclaré n'avoir jamais été sollicité.

Le président de la commission a rappelé à M. Patenôtre que M. de Carbuccia avait fait à ce sujet une déclaration identique à celle de M. d'Aramon.

EN MÉDITERRANÉE

Une forte tempête met un bateau en danger

TOULON, 24 (T. P.) — Une très forte tempête a sévi hier sur toute la côte. Un patrouilleur, le « Petrel », a échoué près de Saint-Raphaël. Plusieurs bateaux de sauvetage et un contre-torpilleur essayèrent vainement pendant toute la soirée de sauver l'équipage. Ce n'est qu'après plusieurs heures de travail, alors que la tempête diminuait de violence, qu'ils parvinrent au patrouilleur en danger. Il n'y a aucun mort à signaler.

Un attentat à Graz

GRAZ, 24. — Un engin rempli d'écrasite a fait explosion devant la maison du commissaire gouvernemental de l'office d'assurance des employés. Le bâtiment a été fortement endommagé. Personne n'a été blessé. Le commissaire faisait partie du parti chrétien-social où il remplissait des fonctions dirigeantes.

Un formidable incendie détruit un village slovaque

130 maisons en feu
Six cents personnes sans abri

PRAGUE, 24 (Ceteka). — Le feu a détruit 130 maisons en bois, au village slovaque de Babin, dans la région d'Orava. Trois personnes et de nombreuses têtes de bétail sont restées dans les flammes. Le sinistre s'est propagé très rapidement en raison du vent violent. Six cents personnes se trouvent de ce fait sans abri.

QUE VOULAIT-IL ?

Un avion survole la Chambre des députés

PARIS, 23 (Havas). — Un avion a survolé à faible altitude, vers 16 heures, la Chambre des députés et l'avenue des Champs Elysées. Identifié, il aurait été piloté par un élève de l'école d'aviation civile de Guyancourt.

Une enquête est ouverte par la préfecture de police et par la direction de l'aéronautique du ministère de l'air. L'aviateur est passible de contravention et des sanctions pourraient être prises contre lui par le ministre.

Un ouvrier tombe d'un échafaudage et se tue

BELLINZONE, 24. — Un ouvrier, A. Cardella, 29 ans, tombé samedi de l'échafaudage d'un maison en construction à Bellinzone et grièvement blessé fut transporté à l'hôpital où il a succombé.

Nouvelles brèves

— M. Arthur Henderson, président de la conférence du désarmement, a décidé de procéder à une consultation des membres du bureau en ce qui concerne la date de la prochaine réunion du bureau et de la commission générale. Il leur demande notamment s'ils seraient d'accord pour que cette date soit fixée au 29 mai.

— Selon les derniers renseignements communiqués, 109 cadavres ont été retirés jusqu'à présent de la mine de Kakagn, en Yougoslavie. Les travaux de sauvetage se poursuivent.

— Il y a plusieurs jours, M. Garreau ouvrait une information contre un certain nombre de financiers anglais et français qui escroquaient à des commerçants français des sommes importantes en leur promettant des ouvertures de crédit.

Deux banquiers, les frères Maurice et Roger Gavinet, demeurant à Bruxelles, viennent d'être extradés par le gouvernement belge. Ils ont été amenés lundi devant le magistrat instructeur qui les a inculpés d'escroquerie et les a fait écrouer à la prison de la Santé.

— Le Grand Conseil genevois est convoqué en séance extraordinaire samedi 28 avril pour délibérer sur deux projets de loi abrogeant et remplaçant par des dispositions nouvelles les titres de la loi d'octobre 1928 sur les contributions publiques.

L'ensemble des prélèvements envisagés se monte à la somme de 5 millions 440,000 francs. Pour équilibrer définitivement le budget, des économies seront faites aussi dans l'administration; une réduction des salaires du personnel de l'administration cantonale est envisagée.

— M. Gaston Doumergue, pour assurer une baisse appréciable des prix sur tout le territoire, a adressé une circulaire à tous les préfets, leur demandant de tirer un parti plus judicieux et plus efficace des comités départementaux de surveillance des prix et de les réunir désormais plus régulièrement.

Nouvelles économiques et financières

Bourse de Neuchâtel, 23 avril

Les chiffres seuls indiquent les prix faits
d = demande o = offre

ACTIONS			OBLIGATIONS	
Banque Nationale	—.—		E. Neu 4 % 1931	93.— d
Ban. d'Esc. suisse	—.—		C. Neu. 3 ½ 1888	90.— d
Crédit Suisse. . .	595.—	d	» » 4 % 1899	95.—
Crédit Foncier N.	515.—	d	» » 4 ¼ 1931	96.— d
Soc. de Banque S.	490.—	d	» » 4 % 1931	94.50 d
La Neuchâteloise	—.—		» » 3 ¾ 1932	90.— d
Câb. el. Cortaillod	3500.—		C.-d.-F. 4 % 1931	85.— o
Ed. Dubied & Cie	210.—	d	Locle 3 ½ 1898	—.—
Ciment Portland.	—.—		» 4 % 1899	—.—
Tram. Neuch. ord.	500.—	o	» 4 ½ 1930	96.— d
» » priv.	—.—		St-Bl. 4 ½ 1930	96.— d
Neuch.-Chaumont	—.—		Banq. Cant. N. 4 %	101.50 d
Im. Sandoz Trav.	200.—	d	Créd. Fonc. N. 5 %	100.— d
Salle d. Concerts	250.—	d	E. Dubied 5 ½ %	100.— d
Klaus.	250.—	d	Clm. P. 1926 5 %	95.— d
Etabl. Perrenoud.	400.—	d	Tramw. 4 % 1903	97.— o
OBLIGATIONS			Klaus 4 ½ 1931	99.— d
E. Neu. 3 ½ 1902	93.—	d	Et. Per. 1930 4 ½	—.—
» 4 % 1907	97.—		Such. 5 % 1913	90.— o
			» 4 ½ 1930	

Taux d'escompte : Banque Nationale 2 %

Bourse de Genève, 23 avril

Les chiffres seuls indiquent les prix faits
m = prix moyen entre offre et demande
d = demande o = offre

ACTIONS		OBLIGATIONS	
Banq. Nat. Suisse	590.— o	4 ½ % Fed. 1927	—.—
Escompte suisse	6.75	3 % Rente suisse	—.—
Crédit Suisse. . .	600.—	3 % Différé . . .	85.— d
Soc. de Banque S.	492.—	3 ½ Ch. fed. A. K.	91.80
Gén. él. Genève B.	215.—	4 % Fed. 1930 .	—.—
Franco-Suis. élec.	—.—	Chem. Fco-Suisse	470.— o
» » priv.	—.—	3 % Jougne-Eclé.	415.—
Motor Colombus .	—.—	3 ½ % Jura Sim.	85.75
Ital.-Argent. élec.	103 —	3 % Gen. à lots	121.—
Royal Dutch . . .	330.50	4 % Genev. 1899	428.—
Indus. genev. gaz	750.—	3 % Frib. 1903	—.—
Gaz Marseille . .	365.—	d 7 % Belge. . . .	—.—
Eaux lyon. capit.	527.—	4 % Lausanne. .	—.—
Mines Bor. ordin.	—.—	5 % Bolivia Ray.	110.—
Totis charbonna .	161.—	Danube Save. . .	35.10
Trifail	—.—	5 % Ch. Franç. 32	—.—
Nestlé	710.—	7 % Ch. f. Maroc	1090.—
Caoutchouc S. fin.	21.50	6 % Par.-Orléans	—.—
Allumet. suéd. B	7.— d	8 % Argent. céd.	—.—
		Cr. f. d'Eg. 1903	—.—
		Hispano bons 6 %	—.—
		4 ½ Totis c. hon.	—.—

La semaine commence calmement avec 17 actions en baisse de 1 à 5 fr., 16 sans changement et 12 en hausse : Chemins de fer Belges privil. 72 (+1½). Eaux Lyonnaises 529 (+11). Part Gafsa 145 (+10). Aluminium 1690 (+55). Nestlé 711 (+5). Valeurs italiennes en baisse minime : Italo-Suisse privil. 164 (—1), Méridionale d'Elect. 53 (—1). Gaz de Naples 41 (—2). Montecatini 34¼ (—½). Royal 330 (—2). Totis 161 (—4). Immob. Genevoises 420 (—5). Obligations fédérales montent encore de 25 à 75 c. Fonds genevois peu traités. Aux Changes : Berlin baisse encore à 120,90 (—30 c.). Livre sterling 15.78¾ (—2½ c.), Amsterdam 209 (—10 c.), Prague (pair 12,796) 12,82½ (—1¼ c.), Stockholm 81.30 (—30 c.). — Seul en hausse : Dollar 3,06½ (+1 c.).

Bourse (Cours de clôture)

BANQUE ET TRUST	20 avril	23 avril
Banq Commerciale Bâle	315	313
Banq. d'Escompte Suisse	7½	6½
Un. de Banques Suisses .	310	310
Société de Banque Suisse	494	439½
Crédit Suisse	598	605
Banque Fédérale S. A. ..	335 o	332 d
S. A. Leu & Co	315 o	315 o
Banq. pour entr. élect. .	615	615
Crédit Foncier Suisse ...	295	285 d
Motor Columbus	254	253
Sté Suisse industr Elect.	525	521 d
Franco-Suisse Elect. ord.	285	280 d
I. G. chemische Untern.	545	545
Sté Suisse-Amér. d'El. A	49½	49½
INDUSTRIE		
Aluminium Neuhausen .	1625	1685
Bally S. A.	940	940 o
Brown Boveri & Co S. A.	100	102
Usines de la Lonza	74 d	75 d
Nestlé	705	712
Entreprises Sulzer	385 o	375 d
Sté Industrie Chim. Bâle	3875	3850
Sté Ind Schappe Bâle ..	780	785
Chimiques Sandoz Bâle .	5250	5225
Ed. Dubied & Co S. A. ..	220 o	220 o
J. Perrenoud Co. Cernier	410 o	410 o
Klaus S A., Locle	250 d	250 d
Sté Suisse Ciment Portl.	640 o	642
Câbles Cortaillod	3400 d	3500
Câbleries Cossonay	—.—	1475 d
ACTIONS ÉTRANGÈRES		
Bemberg	72	72
A. E. G.	14	15½
Licht & Kraft	—.—	—.—
Gesfürel	50½	52½
Hispano Americana Elec.	693	700
Italo-Argentina Electric.	102 ex	101
Sidro priorite	56	57
Sevillana de Electricidad	163	—.—
Allumettes Suédoises B .	7½	8 o
Separator	41	41
Royal Dutch	333½	331
Amér. Europ Secur. ord.	24¾	24½

Société suisse de ciment Portland S. A., Bâle

Les participations ont produit, en 1933, 571,804 fr. contre 679,933 fr. en 1932. Par contre, les dépenses ont pu être réduites de sorte que le bénéfice net de 371,641 fr. est demeuré à peu près égal au précédent (370,629). Le dividende est maintenu à 8 %.

Au bilan, les participations sont comptabilisées par 10,912,399 fr. (12,309,352 fr.); par contre, les avoirs en banque sont passés de 36,000 à 903,000 fr. et les débiteurs de 43,000 à 353,000 fr. Au passif, les fonds propres de la société atteignent 9,542,500 fr. Les obligations ont encore reculé de 2,250,000 à 1,954,000 francs.

Le chômage en France

A la date du 14 avril, le nombre des chômeurs inscrits était de 343,119 dans les fonds de chômage, et de 144 dans deux bureaux de bienfaisance, soit au total 343,263, dont 273,474 hommes et 69,789 femmes.

VAL-DE-RUZ

BOUDEVILLIERS
Un beau concert

(Corr.) Dimanche après-midi avait lieu au temple, devant un public très nombreux, le douzième concert organisé par le chœur d'hommes. Nous ne répéterons pas tout le bien que nous avons déjà dit ici-même de l'excellente direction de M. Raoul Châtelain ; ce directeur, très bon soliste à ses heures, inculque à ses chanteurs le goût d'une exécution châtiée, pleine de nuances, et c'est à lui sans doute que ceux-ci doivent la parfaite diction et l'homogénéité de toutes les voix, ce à quoi ils semblent atteindre sans peine. Tant d'aisance, si sensible surtout chez les ténors, justes et chauds, et les basses, bien nettes et posées, cache un non moins louable travail, une application aimée des choristes, une discipline enfin, qui assurèrent le succès d'un programme varié.

Interprété par de tels chanteurs, « Clartés » de Mozart recréa avec grâce la sereine mélancolie d'un riche automne; les fines chansons de Pantillon: berceuse, pastourelles, bergeries, ou de neuves mélodies habillant un texte assez peu original, enchantèrent le public de leurs rythmes divers et de leur fraîcheur. Parmi les nombreux titres du programme signalons encore le dernier : grand Beethoven, qui permit au chœur d'hommes de montrer toute la ferme ampleur de ses voix. Les solistes appelés cette année par cette société étaient deux membres du quatuor lausannois de Ribeaupierre : Mlle M. Lavanchy et M. E. de Ribeaupierre. Nous avons particulièrement goûté l'art de ces musiciens dans la Sonate pour deux violons de J. M. Leclair, œuvre simple et bien venue, aux mouvements gracieux. Les deux « Suites Montagnardes » écrites par E. de Ribeaupierre lui-même pour alto et violon, composées de petits tableaux assez évocatoires, mirent en relief toutes les possibilités du premier instrument et la virtuosité de l'auteur qui en jouait ; la violoniste a un son très pur et une main très déliée. Ces deux suites enthousiasmèrent le public qui bissa les sympathiques artistes.

Notons, sans parti pris aucun, que l'habitude se perd de ne pas applaudir dans un temple ; combien le silence aurait convenu après le noble « Hymne de Louange » de Beethoven qui termina si dignement ce beau concert.

DOMBRESSON
Paroisse indépendante

(Corr.) La paroisse indépendante a procédé dimanche soir aux élections ecclésiastiques, lesquelles ont lieu tous les quatre ans.

Sous la présidence de M. Samuel Fallet, l'assemblée qui comptait 105 membres a réélu nos autorités paroissiales soit : collège d'anciens, comité de paroisse et députés au synode.

Ont été confirmés comme anciens : MM. Samuel Fallet, P.-Alf. Diacon, Daniel Fallet, Charles Guenot, pour Dombresson. M. Fernand Monnier-Fallet y remplace M. Maurice Amez-Droz, décédé. Aux Planches, M. Constant Evard, démissionnaire pour raisons d'âge, a pour successeur M. Hermann Vauthier. MM. Alphonse Mosset, Jules Nicole et Samuel Cuche, à Villiers, Constant Cuche et Georges Jeanfavre, au Pâquier et M. Robert Boss, au Côty sont également réélus comme anciens. Le comité de paroisse ne subit aucun changement ; il est constitué comme suit : MM. Louis Monnier, Fritz Burger, Jacques Gaberel, Ernest Sandoz et Walther Amez-Droz.

Comme députés au synode: MM. Constant Cuche et Samuel Fallet sont confirmés, tandis que M. Constant Sandoz, de Villiers, remplace M. Samuel Cuche, démissionnaire.

COFFRANE
La foire

(Corr.) La foire consiste dans l'exposition de quelques pièces de gros bétail que marchandent des acheteurs arrivés nombreux, et quelques unités de petits porcs... Voilà pour le matériel vivant.

Mais il y a autre chose encore: une grande diversité d'étalages qui attirent, par leur réclame, les visiteurs venus des villages voisins. Pour compléter ces attractions, le carrousel nous revient chaque année un peu rajeuni, faisant la joie de nos petits et de beaucoup de ceux qui ne le sont plus.

Les deux « bistros » du lieu font aussi, ce jour-là, de bonnes affaires; le bal attire pas mal d'amateurs et ceux à qui ce genre d'exercice ne sourit plus se retrouvent autour d'un verre de vin en discutant amicalement des questions du jour.

Tradition villageoise, cette foire annuelle, certains la trouvent dépourvue d'originalité, mais nul ici ne voudrait la voir disparaître.

Communiqués

Train spécial à prix réduits

Dimanche prochain, le 29 avril, un train pécial à prix réduits circulera quel que soit le temps, à Lausanne, Vevey, Montreux, Morges, Nyon et Genève. Il sera délivré des billets valables par le train spécial seulement et des billets valables à l'aller par train spécial et pour le retour individuel dans les dix jours par trains réguliers. Ces billets spéciaux sont en vente, à l'avance, aux guichets des gares de départ. Ceux délivrés dans les gares intermédiaires où le train spécial ne fait pas arrêt, ainsi qu'aux stations des lignes de jonction, devront être retirés si possible la veille ou, au plus tard, une demi-heure avant le départ du train assurant la correspondance.

JURA BERNOIS

MONTAGNE DE DIESSE
Synode scolaire du district de la Neuveville

(Corr.) L'assemblée synodale ordinaire des instituteurs du district de la Neuveville a eu lieu le 20 avril dernier, au collège de Nods. M. Th. Möckli, inspecteur, et plusieurs invités honorèrent cette assemblée de leur présence.

Quelques changements sont apportés dans la composition du comité où Mlles Bourquin et Carrel remplaceront Mlles Berlincourt et Germiquet. M. M. Rossel succédera à M. Lüscher comme secrétaire.

Le principe d'une course à faire lors du prochain synode est voté et l'on ira visiter l'asile des sourds-muets de Münchenbuchsee ou l'établissement des anormaux de Malvilliers. Un rapport succinct de M. Grosjean, de Prêles, nous met au courant de la situation actuelle des caisses de retraite des maîtres primaires et secondaires.

M. Möckli, inspecteur, rapporte sur les manuels et sur les cours de perfectionnement de 1934. Puis, M. Maurice Rossel, de Nods, fait entendre une causerie, agrémentée de 50 clichés sur ce sujet intéressant : « De Milan à Syracuse ». Après quoi chacun se groupe au gré de ses sympathies pour passer quelques agréables moments.

Les sports

HIPPISME
Au concours international de Nice

Le Grand Prix de Nice disputé lundi a été favorisé par le beau temps. Cette épreuve, dont voici le classement, comportait 13 obstacles et une distance de 785 m. Il y avait 56 partant.

1. lieut.col. Borsarelli, Italie, sur « Crispa » 0 f. 1' 35"4 ; 2. lieut. de Maupéou, France, sur « Castagnette », 0 f. 1' 36"4 ; 3. plt Brandt, Allemagne, sur « Tora », 0 f. 1' 39"4.

Le major de Muralt, Suisse, sur « Notas » et sur « Corona » s'est classé 12me et 13me, chaque fois avec 4 fautes et les temps respectifs de 1, 44"2 et 1' 46". Au nombre des flots de rubans décernés, notons le 1er lieut. Haecky, sur « Wexford » et le lieut. Schwarzenbach, sur « Schwabensohn ».

TENNIS
La finale de Montreux

Par suite du mauvais temps, une seule finale a pu être jouée lundi à Montreux. En simple dames, Mlle Payot a battu Mme Matthieu 6-4, 2-6, 6-3.

AVIATION
Un congrès de navigation aérienne

Lundi matin s'est ouvert à l'Hôtel de Ville de Genève le congrès aéronautique international auquel la France, l'Angleterre, l'Allemagne, la Suisse, les Pays-Bas, la Belgique, la Tchécoslovaquie, l'Autriche, la Sarre et le Danemark prennent part.

La Suisse y est représentée par le colonel Isler, directeur de l'Office aérien, qui présidera l'assemblée plénière de vendredi, et MM. Gsell et Clerc, chefs de service au même office.

Trois commissions et deux sous-commissions ont été constituées : les commissions de météorologie, de TSF et d'exploitation, et les sous-commissions de l'éclairage et des douanes. M. Gsell présidera la commission de TSF, M. Berner assistera aux travaux de la sous-commission des douanes, M. Clerc fera partie de la commission d'exploitation.

FOOTBALL
Le cas du joueur Rohr

Une décision a été prise hier à Berne au sujet du protêt de Servette pour la qualification du joueur Rohr. Les résultats acquis par Grasshoppers ne sont pas annulés ; par contre, Rohr ne sera pas qualifié pour les rencontres futures.

Cette décision paraît pour le moins bizarre. Il est certain que les clubs intéressés feront recours.

Les films de la semaine

Neuchâtel a eu le privilège de pouvoir admirer — avant Paris — le dernier film de Jacques Feyder : « le grand jeu », qui sort résolument de l'ordinaire et dont nous ne saurions assez louer la bienfacture. Feyder s'est surpassé. C'est net, c'est propre. Et surtout, c'est « bien ». La légion étrangère nous est présentée là, dépouillée des poncifs que nous vîmes trop souvent. Une histoire sobre, assez rude, permet à Françoise Rosay de s'y révéler actrice de grande classe, et à Pierre Richard Wilm, ainsi qu'à Georges Pitoeff, de nous donner la mesure de leur talent. Marie Bell, par contre, y est fade.

Un film à ne pas manquer. Et ce n'est pas souvent que nous donnons ce conseil à nos lecteurs.

« Qui a tué » est adapté — heureusement — d'un livre d'Edgar Wallace. L'atmosphère y est, et le spectateur éprouve, jusqu'à la fin, ce petit frisson que donnent les films de ce genre lorsqu'ils sont bien faits. Pierre Magnier y est magnifique dans un rôle de détective. Marcelle Géniat est fort bonne, elle aussi.

Par ailleurs, « Robinson moderne » est une excellente chose de Douglas Fairbanks, qui fait une « rentrée » plus qu'honorable et que nous revoyons avec un plaisir sans mélange. C'est mouvementé et coloré à souhait.

Bonnes reprises de « Nu comme un ver », avec Milton, et de « Amour et discipline », une bande bien venue. (g)

UN FILM QUE VOUS N'OUBLIEREZ JAMAIS
LA MERVEILLEUSE TRAGÉDIE DE LOURDES

A propos des écus d'or du tir fédéral

(jdb.) Nous avons dit ici, il y a une huitaine de jours, que les écus d'or du tir fédéral de Fribourg — aussi appelés « grenadiers d'or » — s'ils ne devaient avoir une valeur intrinsèque que de quatre louis d'or environ, n'en seraient pas moins fort recherchés des collectionneurs.

Les sportifs — comme on pouvait s'y attendre — ont vu cette émission d'un œil peu sympathique ; ils auraient préféré que ces pièces tinssent lieu de prix aux tireurs et que la précision du tir demeurât le seul moyen de les obtenir.

La souscription s'est close vendredi soir : bien qu'elle n'ait pas duré longtemps, elle a connu un gros succès. Il a été souscrit 5189 exemplaires alors que l'émission était limitée à 2000 pièces. Elles ne tarderont pas à faire prime.

Résumé des nouvelles jurassiennes

— A Bienne, samedi après-midi, un cycliste, M. E. Sch. est venu se jeter contre une auto en marche et a été blessé à la tête.

— A Bienne aussi, dans la nuit de samedi à dimanche un incendie s'est déclaré dans un immeuble Bahnweg No 20. Le feu, activé par le vent, prit rapidement de grandes proportions. Malgré la promptitude des secours, ce n'est qu'après une heure et demie d'efforts que l'on parvint à circonscrire le sinistre. Les dégâts matériels sont très importants. La presque totalité des meubles est détruite ou endommagée soit par le feu, soit par l'eau. L'habitation elle-même a beaucoup souffert. La toiture notamment et l'étage supérieur sont détruits. On ignore les causes de cet incendie.

Emissions radiophoniques

de mardi

(Extrait du journal « Le Radio »)

SOTTENS : 6 h. 55, Culture physique. 12 h. 29, Heure de l'Observatoire de Neuchâtel. 12 h. 30, Informations. 12 h. 40, Disques. 13 h., Informations financières. 13 h. 05, Disques. 15 h. 59, Signal de l'heure. 16 h., Concert par le petit orchestre R. L. 18 h., Pour Madame. 18 h. 30, Comment se comporter à l'égard d'un homme nerveux, causerie par le docteur Bersot. 18 h. 55, Leçon d'allemand. 19 h. 20, Récital de piano par Mlle Pahud. 19 h. 45, Lectures littéraires. 19 h. 59, Prévisions météorologiques. 20 h. (Neuchâtel), suite pour trois violoncelles de La Tombelle, interprétée par MM. Delgay et Froidevaux et Mlle Munzinger. 20 h. 20, Introduction au Werther, par M. Simoncini. 20 h. 30, « Werther », opéra de Massenet (Relais du Théâtre municipal de Lausanne). Pendant l'entr'acte, Informations.

Télédiffusion : 10 h. 30 (Toulouse-Strasbourg), Concert d'orchestre. 15 h., Programme de Monte-Ceneri. 15 h. 30, Programme de Munster.

MUNSTER : 6 h. 30, Culture physique. 12 h. et 12 h. 40, Concert par l'O. R. S. A. 15 h. 30, Concert par le petit orchestre R.S.A. 16 h., Programme de Sottens. 18 h., Disques. 18 h. 30, Conférence par M. Kahn. 19 h. 10, Conférence sur la musique de danse, par M. Bukofzer. 19 h. 25, Disques. 20 h., Farce radiophonique. 21 h. 10, Concert de musique de chambre.

Télédiffusion : 13 h. 30 (Stuttgart), Disques. Musique de danse. 15 h., Programme de Monte-Ceneri. 22 h. 45 (Vienne), Concert par l'orchestre de chambre viennois.

MONTE-CENERI : 12 h., Disques. 12 h. 33 et 13 h. 05, Concert par le Radio-orchestre. 13 h. 30, Disques. 15 h., Radio-scolaire. 16 h., Programme de Sottens. 19 h. 30, Disques. 20 h., Prélude du Faust de Gounod, par le Radio-orchestre. 20 h. 10, Comédie. 21 h. 25, Récital par Giuseppina Pozzi, pianiste, et Giocondo De Signori, violoncelliste.

Radio-Paris : 12 h., Concert d'orchestre. 18 h. 20, Causerie agricole. 19 h., Causerie philosophique. 19 h. 30, La vie pratique. 20 h., Une demi-heure à Montmartre. 20 h. 40, Reportage du tirage de la 10me tranche de la loterie nationale. 22 h., Une demi-heure en 1900. 22 h. 30, Musique de danse.

Midland Régional : 19 h., Concert par l'Orchestre de chambre de Birmingham.

Vienne : 19 h. 25, Soirée d'opérettes. 22 h. 15, Concert par l'orchestre de chambre viennois.

Londres Régional : 20 h., « Frederica », opérette de Lehar.

Paris P. T. T., Tour Eiffel, Lyon la Doua, Strasbourg, Marseille et Bordeaux: 20 h. 30, Diffusion du Palais des fêtes de Strasbourg : Concert par la Philharmonique de Vienne.

Radio-Nord Italie : 20 h. 45, « Si », opérette de Mascagni.

Belgrade : 20 h. 40, Concert symphonique.

Radio-Luxembourg : 21 h. 30, Soirée de gala.

LA VIE DE NOS SOCIÉTÉS

Le bal du Sport-Club-Suisse

Une brillante société assistait samedi, dans les salons du Palais Rougemont, au premier bal organisé par le Sport-Club Suisse, formé d'élèves de l'Ecole supérieure de commerce.

Bal gai et plein d'entrain, mené par deux excellents orchestres.

Société nautique de Neuchâtel

En parcourant le 48me rapport de la société nautique, nous constatons que l'activité de l'exercice 1933 a été des plus favorables puisque le nombre des kilomètres parcourus sur nos lacs s'élève à 19,077.

La participation aux principales régates permit aux rameurs de la S. N. N. de remporter trois premiers prix et de se classer très honorablement dans des compétitions ou ils eurent à affronter les plus fortes équipes de Suisse.

La question d'un nouveau garage a également fait l'objet de plusieurs discussions au sein du comité et avec les autorités de la ville. Ces discussions seront reprises cette année car il est de toute nécessité de doter la Nautique d'un garage moderne, permettant le développement de ce beau et sain sport.

Pour la saison 1934 un programme qui comporte différentes manifestations et sorties générales a été établi par le comité.

A partir du 29 avril, moyennant modeste finance, un cours de rame, d'une durée de 15 jours sera donné au garage de l'Evole. Tous les jeunes gens qui s'intéressent au sport de l'aviron y sont cordialement invités.

Depuis le début du mois une activité fiévreuse se manifeste au garage et les sorties sont déjà très nombreuses. L'entraînement a également repris et tous les soirs les embarcations de la S.N.N. sillonnent notre beau lac.

A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

Les naturalisations en 1933

Durant l'année 1933, le Grand Conseil a favorablement accueilli 41 demandes de naturalisation comprenant 88 personnes qui se répartissent comme suit: 4 hommes et 5 femmes célibataires; 24 hommes et 23 femmes mariés (veufs et veuves compris) et 32 enfants mineurs, dont 19 du sexe masculin et 13 du sexe féminin; l'option a été réservée à 2 de ces enfants, conformément à la convention franco-suisse du 23 juillet 1879.

Les finances de naturalisation perçues en 1933 s'élèvent à 8075 fr.

LA VILLE

Le récital Kreisler

Celui que les musicographes ne craignent pas d'appeler «le plus grand violoniste du monde» a reçu hier, à Neuchâtel, un accueil comme peu d'hommes — même célèbres — peuvent se vanter d'en avoir reçu chez nous.

C'est qu'aussi bien, le très nombreux public qui se pressait au Temple du Bas, a vécu là une heure qui valait la peine d'être vécue. Quel enchantement puissant et doux l'archet de Kreisler dispense...; et quelle poignante émotion courbe les fronts durant qu'il joue. Je ne pense pas que l'on puisse ressentir quelque chose de comparable à ce qui s'empare de vous pendant l'exécution de la fameuse sonate en ut mineur op. 30 No 2 de Beethoven, par exemple. Ou pendant l'extraordinaire «Chacone» de Bach, dans lequel le rythme électrique de Kreisler fait merveille.

Quand un homme parvient à une telle maîtrise et à une telle connaissance des maîtres de la musique, il faut s'incliner très bas et garder précieusement en soi l'émotion qu'il vous donne.

L'exquise «fille aux cheveux de lin» de Debussy, comme aussi son «caprice viennois», comme encore le «tambourin chinois» et les œuvres qu'il joua en supplément portèrent l'enthousiasme du public à son comble. Il dut finalement avouer sa grande fatigue pour qu'on consentît à le laisser aller.

Il convient d'associer à ses succès M. Amour qui se révéla pianiste de grande classe.

Une grande, très grande soirée.

F. G.

† Henri Junod, missionnaire

Dimanche dernier, à Genève où il était fixé depuis 1921, est décédé le missionnaire Henri Junod. C'est par toute sa jeunesse, un enfant de notre ville ; il était le fils aîné du pasteur Henri Junod, dont la génération d'il y a quelque cinquante ans n'a pas perdu le souvenir. Henri Junod fils a suivi les classes de nos collèges, le gymnase, l'académie, il fut en son temps président de la société de Belles-Lettres, il étudia la théologie à la faculté de l'Eglise indépendante au temps où Frédéric Godet y professait, il s'en alla ensuite à Bâle et à Berlin pour achever sa préparation scientifique. En 1885 il était consacré au saint ministère, mais dut attendre encore quelque temps avant de pouvoir suivre la vocation missionnaire à laquelle il se sentait irrésistiblement appelé. Après un court pastorat à Môtiers-Boveresse, un séjour en Ecosse, il prit le chemin de l'Afrique. A ce moment, le départ d'un missionnaire était encore un événement. Quand, le 7 avril 1889 H. Junod fit ses adieux à son Eglise, dans la grande salle des conférences, un grand nombre de personnes durent se retirer sans avoir pu y trouver de place. Depuis ce jour, jusqu'à l'heure de sa mort, soit pendant 45 ans, il est resté, avec quelques intervalles, au service de la mission romande, devenue en suite de circonstances, la mission suisse au sud de l'Afrique, soit comme missionnaire soit, quand l'heure du retour eût sonné, comme agent de la mission à Genève.

Les journaux religieux et missionnaires retraceront, sans doute, avec détails la carrière de ce serviteur de la cause de Dieu sur cette terre d'Afrique où il a passé les meilleures années de sa vie, non seulement à prêcher l'Evangile, mais aussi à défendre les intérêts de la race noire que menace la civilisation qui lui serait fatale si elle n'était que matérielle. Nul plus que lui ne se préoccupait de l'antagonisme des deux races, qui est le grand problème de l'Afrique du Sud. C'est qu'il aimait les noirs. Il les avait compris; pour mieux pouvoir accomplir sa belle tâche, il avait étudié le folklore des Rongas au milieu desquels il vivait. Son livre sur «La vie d'une tribu bantoue» est une autorité dans la matière. On n'oubliera pas ses conférences si intéressantes où il faisait revivre devant ses auditeurs les coutumes africaines, où, comme un sorcier, il jetait les osselets divinatoires dont il avait pénétré le mystère, où il chantait les mélodies indigènes sur des paroles pittoresques et naïves, où il jouait du piano rustique sur calebasses. Ami passionné de la nature dont il avait cultivé le goût déjà dans ses jeunes années au Club jurassien, il avait trouvé dans ce pays neuf qu'était l'Afrique du Sud de quoi mettre en valeur les connaissances qu'il avait acquises et dans ce domaine comme dans celui de la linguistique il avait une vraie notoriété.

Voyageurs!

«La Feuille d'avis de Neuchâtel»

est en vente **à la gare**

le matin dès 6 h. 30

FIN DE LÉGISLATURE

(Suite de la première page)

Au Grand Conseil

De la Banque Cantonale à la fabrique Zénith

La gestion du Conseil d'Etat pour l'exercice 1933 est ensuite examinée par le Grand Conseil.

Département de justice

A l'examen des comptes ressortissant au département de justice, M. Graber formule plusieurs remarques. Il fait allusion à un procès que les tribunaux compétents firent traîner en longueur au delà de toute mesure permise. Qui payera les frais ?

Autre sujet d'inquiétude pour le chef socialiste : un Italien fixé à Neuchâtel, père de cinq enfants, a été rapatrié du jour au lendemain. Est-ce ainsi qu'on en use chez nous avec les étrangers ?

M. Graber évoque enfin, comme dernière marque de la déchéance judiciaire en pays neuchâtelois, le procès en divorce d'un grand personnage de la république à qui l'on tint à donner si peu de publicité qu'il ne fut cité par le juge instructeur que dans son bureau. Curieux procédé qui témoigne d'arbitraire, selon le chef socialiste, dans notre appareil justicier.

Une fois que MM. Dürst et Itten (soc.) lui ont fait également quelques reproches — concernant le fonctionnement de l'office des poursuites — M. Ernest Béguin entreprend de répondre à M. Graber.

Le chef du département de justice s'étonne d'abord que le leader socialiste ait oublié si facilement le principe de séparation des pouvoirs qui nous régit. Lui-même n'est que le maître d'un rouage purement administratif dans l'appareil judiciaire. Il tient toutefois à donner quelques explications dans les cas mentionnés.

L'Italien rapatrié est un individu d'inconduite notoire. C'est pour le seul bien de sa famille qu'on l'a fait revenir dans son pays natal où l'on a aujourd'hui l'assurance que les personnages de sa sorte sont fort bient traités. Cependant la notification de départ lui a été faite de façon un peu brusque, reconnaît M. Béguin.

Quant au divorce fameux dont a parlé M. Graber, comme chef du département, M. Béguin n'a pu en avoir connaissance. Il est très plausible qu'un juge convoque un prévenu dans son bureau, s'il le juge à propos.

L'on entend ensuite des interventions de MM. Berger et Gagnebin (soc.) relatives l'une à l'application par les gendarmes des règlements de police à tout le monde et, l'autre, à l'envahissement de notre canton par les manœuvres tessinois alors que nous avons beaucoup de chômeurs.

M. Graber s'inquiète du remplacement éventuel du directeur de la pisciculture de Boudry, récemment décédé. Il veut savoir si certain jeune agent est le dauphin tout préparé.

— Pas du tout ! lui est-il rétorqué énergiquement.

A M. Arnold Reymond (soc.) qui demande qu'on drague l'embouchure de l'Areuse, il est répondu que les frais sont trop élevés.

Département des finances

M. Brandt (soc.) revient sur une question qu'il a soulevée plusieurs fois devant le Grand Conseil. Il s'agit du déficit d'exploitation de la Caisse d'épargne : aux valeurs étrangères instables possédées par la Caisse d'épargne, ne conviendrait-il pas de substituer des valeurs plus stables de la Confédération ? L'on a le sentiment que le Conseil d'Etat se livre à la spéculation. Point ne lui a réussi puisque son déficit de capital a augmenté fortement en quelques années et se trouve maintenant à près de 14 millions.

M. Brandt reparle en outre d'un autre sujet qui lui tient à cœur : a-t-on fait des démarches à Berne pour que la Confédération reprenne la ligne directe de la B.-N. trop onéreuse pour le canton ?

Pour M. Renaud, qui répond d'abord au nom du gouvernement, il n'est pas certain que la voie préconisée par M. Brandt eût empêché la dévalorisation de certaines valeurs. Le Conseil d'Etat n'a jamais cherché à spéculer, mais à placer au mieux ses valeurs. M. Guinchard assure d'autre part M. Brandt que des pourparlers au sujet de la B.-N. se sont poursuivis à Berne, et qu'ils sont laborieux.

Avant de passer à une joute plus importante, on entend M. Antoine Borel parler des dépenses concernant le téléphone au Château et déclarer qu'elles ne sont pas abusives. M. Favarger ne peut s'empêcher de penser que le fait de passer par deux centrales — celle de la poste et celle du Château — a plus d'un inconvénient.

A propos de la Banque cantonale

De même qu'il a eu des inquétudes lors de l'examen des dépenses du département de justice, M. Graber en a à propos de la question du département des finances. L'orateur veut parler notamment de la situation de la Banque Cantonale. Frais d'administration trop élevés d'abord, un million de plus que dans les cantons de même importance que le nôtre, Soleure en particulier.

Ensuite, faits inquiétants dans les comptes débiteurs de la Banque. 9,700,000 francs paraissent en péril à M. Graber. Ils ont été versés à quatre maisons horlogères des montagnes dont une en particulier — la Zénith — ne méritait pas tout à fait cette confiance. Du moins, M. Strahm qui fut son directeur plaça souvent son argent à mauvais escient. N'a-t-il pas fait un don de 125,000 fr. à un soi-disant inventeur de changement de vitesse?

M. Graber aimerait bien la lumière sur ces points importants.

M. Marcel de Coulon (lib.) s'étonne des paroles prononcées par M. Graber. La Banque Cantonale fait tous ses efforts pour réduire ses frais administratifs. M. Graber voudrait-il qu'on aille jusqu'à supprimer les succursales de la Chaux-de-Fonds et du Locle ? Ce serait un beau tollé.

M. Graber a fait part également de sa méfiance envers l'actuel directeur de la Banque Cantonale. Ce que sait M. Reutter, c'est que beaucoup de clients — et pas des débiteurs — ont apporté de l'argent, grâce à la personnalité de M. Monnet.

Un incident Graber-Pellaton

M. Pellaton (PPN) s'élève avec la dernière vigueur contre la tentative socialiste de jeter le discrédit sur une grande maison industrielle des montagnes. M. Graber n'a du reste que des renseignements fragmentaires.

— On cite des noms au hasard ! On parle de celui-ci, de celui-là. On ruine aussi le crédit industriel des Montagnes neuchâteloises. (Bravos !).

M. Pellaton voit d'ailleurs percer le bout de l'oreille électorale dans l'offensive de l'extrême-gauche.

Energiquement, le leader socialiste relève que les dires de M. Pellaton n'ont rien prouvé. Il est ridicule de prétendre que l'industrie neuchâteloise périclitera si l'on dénonce le scandale. C'est à l'étouffer qu'on servira une cause mauvaise. Des faits précis ont été articulés...

— Non, Monsieur ! interrompt M. Pellaton.

— Oui, Monsieur, réplique M. Graber. Nous avons le droit de crier : casse-cou !

M. Pellaton demande encore une fois la parole :

— C'est une infamie, dit-il, que d'écrire des articles, comme ceux de la «Sentinelle», qui récemment articulait au hasard des chiffres de traitement imaginaires concernant les directeurs de la «Zénith».

— Pardon, réplique M. Hermann Guinand, l'infamie, c'est l'officiel Bulletin financier qui, en réalité, l'aurait commise, puisque c'est là que M. Graber a puisé ses renseignements. Mais le vrai scandale, pour M. Guinand, c'est qu'un directeur de fabrique ait un traitement de 70,000 fr. avec petits à côtés, cependant que des ouvriers ont faim...

Le débat menace alors de dévier sur des questions extrêmement personnelles. M. Arthur Studer (soc.) fait remarquer que ce n'est pas à l'honneur du parlement neuchâtelois et qu'on nous observe du dehors.

La voix gouvernementale

M. Renaud parle dans le même sens au nom du gouvernement : Comment suspecter les intentions des administrateurs de la Banque cantonale ? Il y a le secret professionnel. D'où viennent donc les indiscrétions ? M. Renaud est sûr que si l'argent a été prêté à des maisons industrielles des montagnes, c'est à bon escient. Notre ministre des finances déplore en particulier qu'on envenime des débats comme ceux-ci par des questions de personnes. Pourquoi le directeur de la Banque cantonale, irréprochable au point de vue de sa gestion, a-t-il été mis en cause ?

M. Graber : Quel bien n'a-t-on pas dit jadis de M. Dietschy...

Un membre du gouvernement : Il est mort !

M. Graber : Je ne parle pas de lui ; je parle de vous qui lui tressiez des couronnes et qui l'avez lâché par la suite.

Il est passé 6 heures. Visiblement l'assemblée se fatigue. L'on entend encore dans le bruit quelques paroles de M. Berger (soc.) sur la F. O. M. H. et une dispute entre MM. Max Reutter (lib.) et Aragno (soc.) D'un commun accord, on lève la séance...

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Un chien écrasé

Samedi, à 13 h. 30, à la rue des Tourelles, un chien a été écrasé par une automobile. La pauvre bête a été tuée sur le coup.

Deux autos se rencontrent

Lundi matin, à 8 h. 35, une collision d'autos s'est produite au bas de la route du Reymond, entre une auto de la Chaux-de-Fonds et une de Corcelles. Un des conducteurs a été blessé à la main. Les deux voitures ont subi de sérieux dégâts, l'une d'elles ayant versé dans le talus. La police a fait les constatations d'usage.

LE LOCLE

La mort de M. Spillmann

On annonce le décès, après une longue maladie, de M. Edouard Spillmann, conseiller communal et directeur de police de la ville du Locle. Le défunt était membre du parti socialiste et député au Grand Conseil neuchâtelois. Il joua un rôle important dans les organisations ouvrières de sa ville, où il fut longtemps le secrétaire local de la F. O. M. H.

VAL-DE-TRAVERS

TRAVERS

Election pastorale

Dimanche matin, a eu lieu l'élection pastorale, à laquelle ont pris part 82 électeurs et 80 électrices, soit 162 votants.

Par 159 voix, le pasteur Jehan Borel, actuellement aux Ponts, a été appelé à remplacer le pasteur Henri Barrelet.

FLEURIER

Une belle carrière

Mme E. Armand, âgée de 81 ans, a pris sa retraite vendredi après avoir travaillé pendant 41 ans à la fabrique d'ébauches de Fleurier.

Concert de la «Symphonie»

(Corr.) Pour son 14me concert, notre vaillante et si sympathique Symphonie nous avait convié à un programme qui caractérisait un pas nouveau dans la voie des progrès. C'est ainsi que cette cohorte n'a pas craint d'inscrire à son programme la 5me symphonie de Schubert, qui constituait la pièce de résistance.

Cependant, grâce aux qualités de leur dévoué directeur M. André Jeanneret et aux efforts constants des musiciens, l'interprétation de cette œuvre fut très bonne.

Il conviendrait de citer chacune des œuvres interprétées, qui constituent une révélation.

La Symphonie avait fait appel à Mme Ramseyer-Schiffmann, violoncelliste émérite, laquelle, accompagnée au piano par son mari, M. Pierre Ramseyer, contribua par son jeu gracieux et aisé à rehausser ce concert.

La collecte faite ainsi que d'habitude en faveur des chômeurs réunit la jolie somme de 68 fr. 25.

VIGNOBLE

SAINT-AUBIN

Dans la paroisse

(Corr.) La paroisse de La Béroche vient de confirmer pour une période de six ans le mandat d'un de ses deux pasteurs, M. Jean Aeschlimann, dont le ministère est très apprécié chez nous. Par une belle participation au scrutin, électrices et électeurs ont tenu à le lui prouver.

COLOMBIER

Une pêche fructueuse

Pêchant à la traîne, samedi matin, M. Roulet, de Colombier, a capturé un brochet ne mesurant pas moins de 1 m. 20 et pesant 23 livres.

Une belle prise, mais qui ne se fit pas sans une vive résistance de la victime !

Quand ?

J'ai vu dimanche, peu après 14 heures, dans une localité proche, un automobiliste sortir d'un restaurant et reprendre son volant avec des gestes si désordonnés, que ma première pensée a été d'attirer sur lui l'attention d'un agent de police.

Trop tard ! Un automobiliste, même ivre, va plus vite qu'un piéton. Et mon bonhomme s'était envolé avant que j'aie pu faire un geste.

Lundi matin, j'ai ouvert les journaux avec une affreuse anxiété. Fort heureusement, ils ne relataient pas d'accidents graves. Du moins pas d'accidents qui eussent pu avoir été provoqués par mon chauffeur ivre.

Sans doute que la Providence veillait.

Mais, si elle n'avait pas veillé... ?

Certes, on ne peut pas placer un gendarme à la porte de tous les restaurants pour contrôler l'état dans lequel repartent les automobilistes qui ont plus ou moins bien dîné.

Mais tout de même !

Nous avons un excellent proverbe qui, depuis des temps immémoriaux, affirme qu'il vaut mieux prévenir que guérir. Il serait temps de réapprendre la sagesse des proverbes.

F. G.

Société de banque suisse

TELEPHONE 5.05

Cours des changes: 23 avril 1934, à 17 h.

	Demande	Offre
Paris	20.35	20.45
Londres	15.65	15.80
New-York	3.—	3.10
Bruxelles	71.90	72.30
Milan	26.10	26.40
Berlin	—.—	120.60
Madrid	42.10	42.35
Amsterdam	208.80	209.30
Stockholm	80.—	82.—
Prague	12.80	12.90
Canada	3.02	3.12
Buenos-Ayres	71.—	78.—

Ces cours sont donnés à titre indicatif et sans engagement

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES

18. Françoise-Madeleine Balmer, fille de Jean, à Boudevilliers, et de Jeanne-Marguerite Maffli.

20. Jean-Louis Delachaux, fils de François-César-Auguste, à Zollikon, et de Paule-Madeleine Chapuis.

21. Daniel-Paul-Léon Landry, fils d'Edmond-Auguste, à Neuchâtel, et d'Yvonne-Marguerite Besson.

DÉCÈS

14. Félix-Auguste Rognon, né le 14 novembre 1871, veuf de Constance Morel.

15. Elisa Göbel-Roulet, née le 22 décembre 1861, veuve de Robert-Julius-Wilhelm Göbel.

16. Bertha-Adèle Burl-Jacot, née le 14 février 1854, veuve de Frédéric Burl.

CHAPEAUX ROBES MANTEAUX **DEUIL** Aux ARMOURINS Neuchâtel

Madame Anne-Marie et Monsieur Thomas Haslett-Junod, à Wahronga, Sydney;

Monsieur et Madame Henri-Philippe Junod-Schnetzler et leurs enfants : Violaine, Mireille, Henri-François et Manon, à Prétoria et Genève;

Monsieur Blaise Junod, à Paris;

Monsieur Etienne Junod, à Genève;

Sœur Elisabeth Junod, à Genève;

Madame et Monsieur Clément Heaton, leurs enfants et petits-enfants, en Amérique;

Monsieur et Madame Daniel Junod, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel;

Madame veuve Samuel Junod, ses enfants et petits-enfants, à Genève;

Les familles Biolley, à Couvet et au Havre; Petitpierre, à Sauges; Favre, à Chézard;

Monsieur et Madame Kern-de Schulthess, à Zurich; Madame Emma Horber-Kern, à Thoune;

les familles Langer, Dubied, Junod, Tobler, de Schulthess, d'Orelli et de Rougemont,

ont la grande douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur

Henri-Alexandre JUNOD

Missionnaire

leur bien-aimé père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin et parent, que Dieu a repris à Lui, dimanche 22 avril, dans sa 71me année.

Culte à la chapelle de l'Oratoire, 7, rue Tabazan, Genève, le mercredi 25 courant, à 11 heures, et les honneurs seront rendus Promenade Saint-Antoine, à 12 h. 15.

Prière à ceux qui voudraient envoyer des fleurs de bien vouloir verser la somme qu'ils y auraient consacrée au déficit de la Mission suisse dans l'Afrique du Sud.

Domicile mortuaire : 12, chemin de la Chevillarde, Genève.

Christ est ma vie, et la mort m'est un gain. Phil. I, 12.

Messieurs **les Anciens Bellettriens neuchâtelois** sont informés du décès de leur cher collègue et ami

Monsieur Henri JUNOD

Ancien missionnaire

survenu à Genève le 22 avril 1934.

Les honneurs seront rendus mercredi 25 courant, Promenade Saint-Antoine, à 12 h. 15.

Culte à la Chapelle de l'Oratoire, 7, rue Tabazan, à 11 heures.

Monsieur Jean Stébler, à Paris ;
Madame Alfred Stébler, à Berne ;
Monsieur Georges Stébler, à Paris ;
Madame et Monsieur Fouchier-Stébler, à Paris ;
Monsieur et Madame Charles Muriset et famille, à Soleure ;
Monsieur François Muriset et famille, à Saint Gall ;
Madame Louise Digier, à Los Angelès ;
Mademoiselle Pauline Muriset, à Los Angelès,
et les familles alliées, ont la douleur d'annoncer à leurs amis et connaissances que Dieu a repris à Lui leur sœur, belle-sœur, tante et parente,

Madame

Amélie MURISET-STÉBLER

Le Landeron, le 23 avril 1934.

Et le soir étant venu Jésus dit : passons à l'autre rive.

L'incinération aura lieu le mercredi 25 avril à Neuchâtel.

Culte pour les parents et connaissances à 15 heures, à la Chapelle du Crématoire.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Monsieur Réalino Zanetta-Sauser, au Vauseyon ;
Monsieur et Madame Paul Sauser-Perrin, à Peseux ;
Mademoiselle Eva Sauser ;
Madame et Monsieur Louis Schumacher et leur fils, à la Chaux-de-Fonds ;
Mademoiselle Rose Sauser et son fiancé, Monsieur Armand Javet ;
Monsieur Paul Sauser et sa fiancée, Mademoiselle Martine Vouilloz ;
Mademoiselle Germaine et Monsieur André Sauser, à Peseux ;
Monsieur et Madame Réalino Zanetta-Aeberhardt, à Vauseyon ;
Monsieur et Madame Marcel Zanetta et leurs enfants ;
Monsieur et Madame René Zanetta et leurs enfants ;
Mademoiselle Yvette Zanetta et Monsieur Jean Meya ;
Mademoiselle Mathilde Zanetta et son fiancé, Monsieur André Castellani ;
Madame Aeberhardt, ainsi que les familles Sauser, Perrin, Zanetta (au Tessin), Borel, Mordasini, Caprano, à Genève, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Betty ZANETTA

née SAUSER

leur chère et regrettée épouse, fille, sœur, belle-fille, belle-sœur, tante, nièce, cousine et parente, que Dieu a reprise à Lui dans sa 28me année, après une longue et pénible maladie, supportée avec courage et résignation.

Neuchâtel, le 22 avril 1934.

O bien-aimée ! tu pars, à ta famille en larmes, le Dieu puissant, hélas ! t'a trop tôt enlevée.
Dors en paix.
Son soleil s'est couché avant la fin du jour.

L'ensevelissement, avec suite, aura lieu le mercredi 25 avril, à 13 h.

Domicile mortuaire : rue de Neuchâtel 40, Peseux.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Henri Matthey-Schleppy et ses filles ;
Mesdemoiselles Jeanne et Eva Matthey ;
Monsieur et Madame Ulysse Matthey et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Louis Matthey et leurs enfants ;
Madame veuve Alfred Schleppy, ses enfants et petits-enfants,
ainsi que les familles alliées, font part à leurs amis et connaissances qu'il a plu à Dieu de reprendre à Lui leur bien-aimé et regretté époux, père, frère, beau-frère, oncle et parent,

Monsieur

Henri-Louis MATTHEY

enlevé à leur affection, dimanche 22 avril, à 18 h. 30, dans sa 48me année, après une longue et pénible maladie, supportée vaillamment.

Valangin, le 22 avril 1934.

Dieu a tant aimé le monde qu'Il a donné son fils unique au monde afin que quiconque croit en Lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. Jean III, 16.
Ne crains point, crois seulement.

L'ensevelissement, avec suite, aura lieu mercredi 25 avril, à 13 h.

Domicile mortuaire : Poste de Valangin.

Les membres de la *Commission scolaire de Valangin* ont le grand chagrin de faire part du décès de leur cher collègue,

Monsieur Henri MATTHEY

L'enterrement aura lieu mercredi 25 avril, à 13 heures.

Valangin, le 22 avril 1934.

Les membres de la *Société fraternelle de Prévoyance, section de Neuchâtel*, sont informés du décès de

Monsieur

Frédéric-Auguste THIÉBAUD

leur cher collègue et ami.

L'ensevelissement, avec suite, aura lieu à Couvet le mardi 24 avril, à 13 heures. Départ du Rossier No 2.

Le Comité.

L'*Union Commerciale* et l'*Association des Vieux-Unionistes* ont le regret de faire part à leurs membres du décès de

Madame

Rosine L'EPLATTENIER

mère de Monsieur Fritz L'Eplattenier, membre actif et ancien président.

L'incinération a eu lieu le 23 avril.

Les Comités.

AVIS TARDIFS

Vente aux enchères

Le mardi 24 avril 1934, dès 14 h., il sera procédé en gare de Neuchâtel, sauf avis contraire en dernière heure, à la vente de 76 cageots petits pois et artichauts.

Grande salle des Conférences
Mercredi 25 avril, à 20 h. 30

René Bersin

et son cabaret au complet

Observatoire de Neuchâtel

23 avril

Température : Moyenne 7.9 ; Min. 5.2 ; Max. 12.8.
Barom. : Moy. 710.8. Eau tombée : 0.4 mm
Vent dominant : Direction, ouest ; force, moyenne.
Etat du ciel : variable. Couvert le matin; quelques gouttes de pluie dans la journée. A partir de 14 heures, le ciel s'éclaircit en partie.

Hauteur du baromètre réduite à zéro
(Moyenne pour Neuchâtel : 719.5)

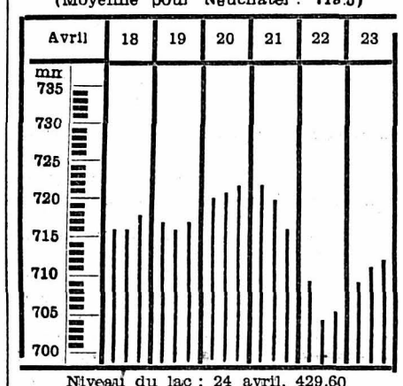

Niveau du lac : 24 avril, 429.60

Temps probable pour aujourd'hui :
Eclaircie puis nouvelle pertubation, encore frais.

Bulletin météorologique

des C. F. F., du 24 avril, à 6 h. 40

Altitude mètres	Observations faites aux gares C. F. F.		Centigrades	TEMPS ET VENT	
280	Bâle	+	9	Couvert	Calme
543	Berne	+	6	»	»
537	Coire	+	4	Pluie	»
1543	Davos		0	Couvert	»
632	Fribourg	+	6	»	»
394	Genève	+	6	Nuageux	»
475	Glaris	+	5	Pluie	»
1109	Göschenen	+	1	Neige	»
566	Interlaken	+	7	Pluie	»
995	Ch.-de-Fds	+	3	Couvert	»
450	Lausanne	+	8	Pluie	»
208	Locarno	+	7	»	»
276	Lugano	+	8	»	»
439	Lucerne	+	8	Couvert	»
398	Montreux	+	9	»	»
462	Neuchâtel	+	8	»	»
505	Ragaz	+	6	Pluie	»
672	St-Gall	+	6	Pluie prb.	»
847	St-Moritz		0	Qq. nuag.	»
407	Schaffh"	+	7	Qq. nuag.	»
537	Sierre	+	8	Couvert	»
562	Thoune	+	6	Pluie	«
389	Vevey	+	9	»	»
1609	Zermatt	—	1	Neige	»
410	Zurich	+	8	Couvert	Vt d'O.